

# RAPPORT GÉNÉRAL DES RÉUNIONS DE L'INTERSESSION DE LA CONFEMEN



Conférence des ministres de l'Éducation des pays  
ayant le français en partage

**Paris (France)**  
Du 15 au 18 octobre 2009

# SOMMAIRE

## **I REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL**



Conférence des ministres de l'Éducation des pays  
ayant le français en partage

Paris (France)  
16-17 octobre 2009

# CÉRÉMONIE D'OUVERTURE



Conférence des ministres de l'Éducation des pays  
ayant le français en partage

Paris (France)  
16-17 octobre 2009

**DISCOURS DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA FRANCE  
MONSIEUR LUC CHATEL**

**Discours d'ouverture**

**Bureau CONFEMEN 16/10/09**

M. le Ministre du Sénégal qui remplaçait le président en exercice de la CONFEMEN, monsieur le Ministre du Nouveau Brunswick, auquel je souhaite un prompt rétablissement ;  
Mmes et M. les Ministres et Chefs de délégation ;  
Mme la Secrétaire générale de la CONFEMEN ;  
M. le Représentant de l'OIF ;  
Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs ;  
Monsieur le Député Maire ;  
Mesdames et Messieurs,

Il me revient l'extrême plaisir de vous accueillir à Paris au nom de la France. En tant que Porteparole du gouvernement, je suis habitué à faire part de la satisfaction du Président de la République et du Premier Ministre de voir la Francophonie prendre chaque jour une ampleur nouvelle. Mais c'est aujourd'hui comme ministre de l'éducation nationale que je suis très heureux de participer à l'ouverture des travaux de cette composante essentielle de la Francophonie qu'est la CONFEMEN.

Ma joie est double.

Comme vous tous, je suis persuadé que l'éducation est la meilleure arme anticrise. J'ai eu l'occasion de le rappeler la semaine dernière à la tribune de la Conférence générale de l'Unesco. Dans l'économie de la connaissance, les investissements dans les secteurs sociaux et éducatifs sont la meilleure assurance pour la croissance de demain. Et c'est en temps de crise qu'il importe d'être le plus solidaire... L'Éducation, c'est donc le seul choix possible. Pour donner à chacun les armes pour affronter les soubresauts de plus en plus nombreux de nos vies professionnelle et personnelle. Pour lutter contre les extrémismes et les volontaires du retour à la Barbarie. Pour affirmer la nécessaire victoire de la liberté. Mais surtout pour préparer le monde de demain. Pouvoir échanger entre ministres et entre professionnels sur nos systèmes éducatifs constitue donc un moyen exceptionnel de lutter contre cette crise terrible qui a secoué le monde depuis un an.

Comme vous tous, je suis aussi persuadé que la Francophonie est une des réponses les plus efficaces pour contribuer à lutter contre l'uniformisation galopante et désespérante du monde. Elle propose des idéaux et des valeurs de défense des spécificités culturelles. Elle met en avant la nécessité du partage linguistique. Elle contribue à imposer l'humain au cœur des relations internationales. Oui, mesdames et messieurs, le multilatéralisme humaniste est possible. Il s'appelle Francophonie.

Comme vous tous donc, je suis convaincu que la CONFEMEN qui rassemble les Ministres de l'Éducation qui ont le Français en partage joue un rôle sans égal, totalement irremplaçable au plan régional et international. Comme vous le savez, c'est d'abord la première et la plus ancienne institution de la Francophonie, qu'elle a précédée d'une décennie. Fondée en 1960, elle fêtera son demi-siècle l'an prochain, quand la Francophonie n'aura que quarante ans le 20 mars 2010.

En 50 ans, la CONFEMEN a su s'imposer sur l'ensemble des continents. Et le nombre croissant de ministres de l'éducation qui la composent (15 pays en 1960, 41 actuellement) légitime chaque jour davantage sa mission principale : organiser la coopération éducative dans l'espace francophone et mieux faire conjuguer ensemble école et développement. Elle a su devenir une institution privilégiée de concertation sur les réformes des systèmes éducatifs des États membres de la Francophonie, mais aussi un centre reconnu de réflexion sur les coopérations en matière scolaire et, surtout, un lieu unique d'élaboration de recommandations et de positions communes, utiles à nombre d'autres organisations internationales. C'est un indéniable succès. Beaucoup nous l'envient.

Après une période d'interrogations sur son destin dans les années 90, sa relance a été décidée en 2002 par les chefs d'État et de gouvernement. Si, sur certains aspects, elle est donc sans doute encore en phase de consolidation et de pérennisation, on ne peut que se réjouir qu'elle affirme désormais pleinement ses positions sur la scène internationale.

Ce nouveau dynamisme est en grand partie à mettre au crédit de Mme Adiza Hima qui, depuis qu'elle est Secrétaire Générale, a su imposer partout sa force de conviction au service de l'école francophone. Grâce à vous, Mme la Secrétaire générale, la CONFEMEN a su recentrer ses actions sur les questions éducatives les plus importantes pour nos pays. Et ce choix d'efficacité explique beaucoup le consensus qui existe aujourd'hui au sein de la conférence.

C'est pourquoi la France souhaite tout mettre en œuvre pour renforcer la capacité d'action de la CONFEMEN. Des efforts conséquents en mises à disposition de ressources humaines et financières continueront à être accomplis par le gouvernement français et, en particulier, par notre opérateur, l'Agence Française de Développement.

La CONFEMEN revêt par ailleurs une importance particulière dans le cadre de la stratégie définie par la France en matière de coopération éducative. Cette stratégie, précisée en juin dernier par le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID), a en effet affiché cinq priorités. Quatre d'entre elles croisent directement les missions et le travail de la Conférence. Je les rappelle. Il s'agit d'accompagner les réformes des systèmes éducatifs dans les pays en développement, de promouvoir la qualité en éducation, de renforcer les capacités des pays partenaires et d'améliorer les conditions de réalisation des partenariats.

Plus particulièrement, il semble pour nous essentiel de développer, en particulier dans les pays africains, une **expertise en matière de qualité de l'enseignement**, en lien avec l'évaluation des systèmes éducatifs et de la formation des enseignants. Je me réjouis d'ailleurs qu'une table ronde ait été organisée sur ce thème demain. Il en va clairement de la réussite des politiques éducatives quelles qu'elles soient.

Dans ce contexte, soyez en assurés, la coopération française continuera à appuyer les réseaux et pôles d'experts sur la question des analyses sectorielles et du pilotage des systèmes éducatifs. Elle encouragera ainsi le développement du pôle de Dakar et du **PASEC**, outils indispensables de ces analyses et de ces approches.

Je sais que ces derniers jours, les équipes qui avaient la charge de préparer ce bureau n'ont pas épargné leur peine. Je leur en suis très reconnaissant. Et là encore, je voudrais remercier Mme Adiza Hama dont le dynamisme a été tout particulièrement apprécié. Je suis sûr que vos travaux en garderont la marque. L'ordre du jour est particulièrement ambitieux. Il témoigne de la force de

mobilisation, de l'expertise et de l'expérience de toutes les composantes de la CONFEMEN. Il est aussi à la mesure de toutes les conférences d'experts qui ont précédé notre rassemblement.

Il est vrai que le Bureau qui débute ses travaux aujourd'hui est important. Il se situe à une période charnière qui précède d'un an le cinquantième anniversaire de la Conférence. Cet anniversaire sera célébré en même temps que la 54<sup>ème</sup> session ministérielle. Et la France souhaite s'engager dès aujourd'hui dans la préparation de cet événement. Dès à présent, je peux vous annoncer que :

- 1- la France donnera un éclat particulier à la journée de la Francophonie le 20 mars 2010 avec des manifestations qui mobiliseront les écoles françaises ; un groupe de travail rassemblant les ministères de la culture, des affaires étrangères et européennes et celui que j'ai l'honneur de diriger est déjà à pied d'œuvre,
- 2- nous soutiendrons la tenue d'un séminaire international sur les curricula au printemps 2010 et accompagnerons le pays qui désirera prendre en charge l'organisation d'un tel séminaire.

Je souhaite pour ma part que ce Bureau soit aussi l'occasion de se pencher sur les moyens d'accroître les liens organiques entre notre Conférence et l'Organisation internationale de la Francophonie ainsi qu'avec l'Agence universitaire de la Francophonie, de façon à démultiplier, par la réunion de nos compétences, nos capacités d'actions. L'œuvre à accomplir est gigantesque.

*Par ailleurs, je serais également très heureux qu'il puisse y être débattu des formidables bouleversements qui seront les conséquences de l'introduction du numérique dans la formation des enseignants. J'ai eu l'occasion d'aborder ce thème il y a quinze jours dans le cadre d'une réunion 5+5 des États du sud et du nord de la Méditerranée. Mais j'en suis convaincu, ce sujet doit aussi être au centre des questionnements de la CONFEMEN. En particulier, l'apprentissage du français par les nouvelles technologies et la formation des enseignants qui doivent en résulter me paraissent des enjeux essentiels. Je me suis d'ailleurs félicité à l'occasion de cette Réunion 5+5 de découvrir l'impressionnant travail de TV5 dans le domaine et je soutiens activement l'initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM).*

Mais au-delà de l'ordre du jour de notre Conférence, je voudrais profiter de l'occasion qui m'est donnée dans cette cérémonie d'ouverture pour évoquer cette Francophonie multilatérale et institutionnelle dans laquelle la CONFEMEN s'inscrit et pour marquer tout mon attachement à ce lien si particulier qui unit ceux qui ont le Français en partage.

La Francophonie, c'est un monde particulier. Son fonctionnement peut sans doute apparaître parfois un peu compliqué pour les non initiés, mais cette spécificité, c'est aussi ce qui fait sa force. Réunion de diverses entités créées à des époques différentes, sous des auspices divers, rassemblant des membres de nature différentes et dont les listes mêmes ne se recoupent pas totalement, la Francophonie est plurielle : l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), l'Association internationale des maires francophones (AIMF), ainsi que les deux conférences permanentes des Ministres de l'Éducation – la nôtre – et celle des ministres de la jeunesse et des sports jouent chacune un rôle bien particulier.

Mais, derrière cette diversité, se cache l'essentiel. Ce qui unit, ce qui rassemble toutes ces entités, c'est d'abord le fait de partager et de défendre l'usage de cette chose magnifique, riche de son passé, fière de son avenir, objet d'admiration du monde entier, la langue française. Au milieu des 6 000 langues parlées dans le monde, elle fait partie des huit qui rassemblent plus de 100 millions de locuteurs. Mais elle est surtout l'espoir de tous ceux qui refusent l'utilisation dominante d'un seul outil linguistique. L'espoir de ceux qui croient encore qu'une langue est également porteuse

de valeurs morales et politiques. L'espoir de ceux qui considèrent que l'unification culturelle du monde n'est pas inéluctable.

Le Président de la République aime à le répéter : la Francophonie est une priorité essentielle de la diplomatie française. Il vient d'ailleurs de choisir M. Jean-Pierre Raffarin, ancien Premier Ministre, comme Représentant personnel auprès de l'OIF, pour qu'il puisse préparer avec l'autorité et la passion qu'on lui connaît, son prochain sommet, un rendez-vous essentiel de 2010.

L'engagement de la France a d'ailleurs été constant depuis les débuts de l'aventure de la Francophonie. Mais il a pris encore une autre mesure depuis le sommet de Québec il y a tout juste un an (17/19 octobre 2008). Nous pouvons tous nous en féliciter : jamais la Francophonie n'a eu autant de place pour faire entendre sa voix sur la scène mondiale. Jamais la Francophonie n'a été en effet aussi active, aussi diverse, aussi puissante. Jamais elle n'a été aussi utile.

Mais j'en suis sûr, la Francophonie, et au-delà, la langue française, ne vivront que parce que nos systèmes éducatifs continueront à savoir la défendre et la porter haut.

L'avenir de l'enseignement en français dans les pays membres est donc fondamental pour la pérennité de l'organisation. L'an dernier, « l'Appel de Caraquet » avait permis de lancer une nouvelle dynamique. Je souhaite que ce Bureau organisé dans la capitale française poursuive ce nouvel élan. Car j'en suis persuadé : plus que jamais, la CONFEMEN porte en elle une part importante de l'avenir de toute la Francophonie. A nous, à vous donc de faire entendre une autre musique que celle des conférences ordinaires. Pour cela, nous allons disposer de l'aide de ceux qui attendent tant de nous : les plus jeunes.

En effet, pour conclure, permettez-moi de remercier Mme Leblond, Proviseur du Foyer des Lycéennes. Elle nous accueille aujourd'hui au cœur de ce 16<sup>ème</sup> arrondissement dont je salue le député maire, mon ami Claude GOASGUEN et, en mobilisant ses élèves musiciennes, elle va nous permettre tout au long de ces deux jours de travaux intensifs de bénéficier d'instantanés de grâce qui seront, je n'en doute pas, particulièrement appréciés, à l'image de celui qui a introduit notre cérémonie d'ouverture.

Il ne me reste plus qu'à ouvrir nos travaux. Je vous remercie.

**DISCOURS DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION DU SÉNÉGAL**  
**1<sup>ER</sup> VICE-PRÉSIDENT DE LA CONFEMEN**  
**MONSIEUR KALIDOU DIALLO**

**Excellence M. le Secrétaire général de la Francophonie,**  
**Monsieur le Ministre de l'Éducation de la France,**  
**Mesdames et Messieurs les Ministres membres du Bureau,**  
**Mesdames et Messieurs les correspondantes et correspondants nationaux des États et gouvernements membres du Bureau,**  
**Chers invités,**  
**Mesdames et Messieurs,**

En l'absence de M. Roland HACHE, Ministre de l'Éducation nationale du Nouveau-Brunswick et président en exercice de la CONFEMEN empêché, il me plaît, en ma qualité de premier vice-président, de féliciter nos hôtes français pour la qualité de l'organisation et saluer conséquemment les mérites des membres du comité local d'organisation dont le travail s'inscrit dans la pure tradition des réunions de la CONFEMEN.

Permettez-moi d'adresser nos vœux de chaleureuse bienvenue à tous ceux qui sont dans cette salle du Foyer des Lycéennes, et leur exprimer la joie que nous ressentons de nous retrouver ici, dans la capitale française, un pays qui a joué un rôle de premier plan dans la création de la CONFEMEN, il y a près d'un demi-siècle et qui continue à la soutenir fermement.

Aujourd'hui, à la veille de la commémoration de ce 50<sup>e</sup> anniversaire, je voudrais solennellement exprimer la fierté et le plaisir du Sénégal, d'accueillir la 54<sup>e</sup> session ministérielle de la CONFEMEN, une institution à laquelle nous accordons un intérêt certain et dont nous avons pu apprécier la rigueur et la qualité des travaux.

Ayant eu l'honneur d'abriter le siège de la CONFEMEN depuis près de 50 ans, le Sénégal, Pays de la téréngana, vous attend déjà les bras ouverts, avec tout ce qu'il a toujours su offrir à ses hôtes en pareilles circonstances, dans la générosité des cœurs et des esprits.

Mesdames et Messieurs,

Voici sept ans, nous adoptions un plan de relance de notre institution, conscients que nous avons à la fois les compétences et les ressources pour permettre à la CONFEMEN de jouer pleinement son rôle dans le concert des instances internationales intervenant en éducation. C'était à Ouagadougou, en novembre 2002.

Aujourd'hui, nous pouvons en toute légitimité prétendre que nos attentes sont comblées, tant les progrès enregistrés dans les trois axes du Plan de relance ont donné à la CONFEMEN une nouvelle stature.

Je voudrais à ce sujet saluer les efforts qui ont été faits depuis sept ans pour valoriser davantage le rôle et le travail de la CONFEMEN. Ces efforts, faut-il le souligner, ont été possibles grâce aux convictions d'une équipe de coordination constamment mue par le souci du travail bien fait et à l'endroit de laquelle nous n'avons que félicitations et encouragements.

Une équipe du Secrétariat technique permanent dirigée avec rigueur et compétence par Madame Adiza HIMA, et qui, pour mériter davantage la confiance et la reconnaissance des États et

gouvernements membres, a travaillé à un rythme intense, parfois dans des conditions difficiles, avec abnégation, engagement et professionnalisme.

Mesdames et Messieurs,

Cette mention spéciale faite au STP ne veut point occulter la volonté politique, née de l'adoption du Plan de relance, et qui s'est concrétisée par le soutien ferme et constant des différents présidents en exercice qui se sont succédés à la tête de l'institution et auxquels je rends un hommage appuyé.

Il me semble essentiel de noter également l'engagement des États et gouvernements membres qui ont consenti des efforts substantiels afin de doter le Secrétariat technique permanent des moyens humains et financiers indispensables à la mise en œuvre des programmes d'activités souvent ambitieux.

C'est dans cette optique que se situe l'étude sur le financement de la CONFEMEN qui a été réalisée cette année, dans le souci de mobiliser des ressources additionnelles nécessaires à l'atteinte des objectifs de notre institution. Une initiative à saluer et qui m'autorise à en appeler aux États et gouvernements membres pour qu'ils s'acquittent aussi régulièrement que possible de leurs obligations et si besoin, pour qu'ils aillent plus loin dans leurs engagements. C'est à ce prix que nous disposerons des moyens à la mesure de nos ambitions

Car, au regard des défis sans cesse renouvelés dans un secteur qui est en perpétuel chantier, capitaliser nos acquis tout en nous projetant dans l'avenir, exigerait de faire preuve d'engagement supplémentaire, de mobilisation et de volonté plus affirmée, notamment pour rendre opérationnelles les orientations et recommandations de la CONFEMEN.

Ces acquis, ce sont, entre autres :

- la légitimité internationale de la CONFEMEN et de son programme d'analyse des systèmes éducatifs (PASEC) ;
- la visibilité de plus en plus croissante de nos actions ;
- la consolidation et l'amélioration continue des relations fonctionnelles entre la CONFEMEN et l'OIF ;
- le renforcement des relations fonctionnelles avec les organisations, ONG et associations intervenant dans le secteur éducatif ;
- la présence de qualité de la CONFEMEN dans les instances internationales.

Quelques années nous séparent du délai de 2015 pour l'Éducation pour tous ; pourtant, d'autres défis attendent d'être relevés par de nombreux pays membres. C'est :

- la sensibilisation et la formation des acteurs, particulièrement pour une gestion efficace et efficiente des ressources ;
- la promotion d'une culture de l'évaluation ;
- la réforme des curricula ;
- la diversification des filières d'enseignement technique et professionnel ;
- la formation de qualité des enseignants ;
- le développement de l'enseignement secondaire et de l'éducation non formelle ;

Bref, tant de défis pour un développement harmonieux de nos systèmes éducatifs.

Notre conviction étant faite quant à la pertinence des orientations définies lors de nos sessions antérieures, je voudrais solennellement suggérer, l'élaboration et l'adoption par les États et

gouvernements membres de critères de performances ainsi qu'un mécanisme de suivi et d'évaluation.

Mesdames et Messieurs,

En espérant que cette réunion marquera un tournant décisif dans la vie de notre institution, Permettez-moi de renouveler notre immense plaisir de recevoir la grande famille francophone lors de la 54<sup>e</sup> session ministérielle de notre institution en novembre 2010.

Je vous remercie pour votre aimable attention et vous promets que la fête sera belle en 2010.

**DISCOURS DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA CONFEMEN  
MADAME HIMA ADIZA**

**Excellence Monsieur le Ministre de l'Éducation de France,  
Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres membres du Bureau,  
Mesdames et Messieurs les Correspondantes et Correspondants nationaux des pays  
membres du Bureau,  
Mesdames et Messieurs les invités, en vos grades, titres et qualités,**

Permettez-moi de sacrifier à la tradition d'une telle cérémonie, pour dire à nos hôtes français le sentiment de satisfaction qui nous anime en cet instant solennel d'ouverture de la réunion du Bureau de l'intersession 2009.

Satisfaction pour la qualité de l'accueil, l'engagement et la rigueur des membres du comité local d'organisation à qui nous adressons toutes nos félicitations pour le travail de qualité qui a été abattu afin de nous mettre dans d'excellentes conditions de travail et faire de cette réunion du Bureau un succès total.

Aussi, est-ce avec un grand plaisir que je voudrais, souhaiter la chaleureuse bienvenue à tous ceux et à toutes celles qui ont fait le déplacement de Paris ou du Foyer des Lycéennes, nos invités d'honneur, les ministres, les chefs de délégation et les correspondantes et correspondants nationaux dont nous connaissons les lourdes responsabilités en ce début d'année scolaire.

Mesdames et Messieurs,

Depuis l'adoption du plan de relance, lors de la 50<sup>e</sup> session ministérielle de Ouagadougou, au Burkina Faso, que de chemin parcouru ; un parcours laborieux dont nous tirons toutefois une fierté légitime, tant les acteurs ont partagé au cours de cette période la même vision des enjeux et montré une volonté commune de travailler de concert à l'atteinte des objectifs fixés en novembre 2002.

C'est avec cette conviction, forte et partagée, que la CONFEMEN, entendue comme *espace de réflexion et d'analyse sur les politiques éducatives*, s'est résolument attelée à renforcer la politique de soutien et d'accompagnement de ses membres, notamment sur les aspects liés à la pédagogie et à la gestion des classes, au pilotage des systèmes, au financement et à la gouvernance, ainsi qu'aux réformes des politiques éducatives.

La mise à disposition de nouvelles stratégies pouvant servir aux États et gouvernements membres, dans l'élaboration et l'exécution de leurs politiques éducatives, a donc représenté une composante importante de la mise en œuvre du Plan de relance. Sur ce plan, nous pouvons noter la corrélation de la production des documents de réflexion et d'orientation (DRO) aux sessions ministérielles, permettant ainsi de déterminer leur rythme de publication tout en donnant aux ministres l'opportunité de choisir, sur une base consensuelle, la thématique devant faire l'objet de réflexion et d'analyse.

Sans enlever à ces documents, particulièrement appréciés pour la densité et la richesse des idées qui y sont développées, le mérite qui leur revient, il y a lieu toutefois de relever qu'en l'absence d'une politique de diffusion efficace, l'impact sur les acteurs de l'éducation ne peut être que mitigé. C'est pourquoi, nous avons entrepris, parallèlement au développement continu de nos listes de diffusion, de créer les conditions d'échanges directs et féconds entre des profils d'acteurs divers.

Ainsi, décideurs, experts, syndicalistes, parents d'élèves, responsables d'ONG, représentants d'institutions internationales, communicateurs, ont eu à maintes reprises l'opportunité de confronter leurs visions et leurs perceptions du développement des systèmes éducatifs, dans un esprit de débats constructifs.

Des Assises francophones sur la gestion scolaire, tenues en avril 2006 à Antananarivo (Madagascar), à la réunion-débat sur la pratique de classe et l'environnement scolaire et extrascolaire en mai 2009 à Dakar, en passant par les réunions-débats sur les facteurs essentiels de la qualité et la dynamique partenariale en éducation ou encore l'atelier international sur la communication pour une bonne gouvernance des systèmes éducatifs, notre objectif a été le même : faire toujours plus et mieux dans la promotion d'une éducation de qualité pour tous, en cherchant et en mettant continuellement à la disposition des acteurs de l'éducation, les stratégies et les cas de bonnes pratiques susceptibles de les aider dans le pilotage et la gestion des systèmes éducatifs.

C'est cette même logique qui a prévalu dans le cadre des évaluations nationales sur la qualité de l'enseignement primaire que mène le Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) ; évaluations dont le rythme de réalisation et la qualité ont été sensiblement améliorés, notamment grâce à une stabilisation progressive, puis à la consolidation d'une démarche scientifique propre au PASEC. C'est cela l'objet du guide méthodologique du PASEC qui est aujourd'hui dans sa phase ultime de rédaction.

En matière de renforcement des capacités des membres des équipes nationales PASEC, des efforts notables ont été faits. A ce jour, près de 250 techniciens de divers pays ont bénéficié de cette formation à travers des ateliers internationaux que nous organisons annuellement avec l'appui de l'OIF et de la Banque mondiale. Le 13<sup>e</sup> du genre vient de se tenir, du 1<sup>er</sup> au 7 octobre 2009 à Siem Reap (Cambodge) et a porté sur les nouveaux tests PASEC.

Mesdames et Messieurs,

*Espace de dialogue en éducation, cadre de concertation entre décideurs et autres acteurs de l'éducation, tribune de coopération pour la promotion du point de vue de la Francophonie dans les fora internationaux, forum de partenariat fonctionnel pour des échanges et des actions à mener en coopération, la CONFEMEN a véritablement épousé durant ces sept dernières années la philosophie qui a sous-tendu sa création.*

Le développement du champ partenarial, irrigué par les relations de coopération naturelle avec l'OIF, a permis de tisser autour de la CONFEMEN une toile couvrant pratiquement l'essentiel du gotha des institutions internationales intervenant en éducation.

Sur un tout autre plan, une attention particulière a été accordée au développement de la communication au sein et autour de la CONFEMEN, assurant ainsi une visibilité de plus en plus grandissante de nos activités, tout en promouvant auprès des acteurs nationaux l'idée de partenaires obligés devant privilégier le dialogue, gage de relations de confiance et de franche coopération.

La capacité de mobilisation de ressources extérieures pour le financement des activités de la CONFEMEN, celle d'expertises francophones autour des problématiques qui nous préoccupent, la promotion d'une gestion axée sur les résultats au STP, la mise à disposition par le

gouvernement du Sénégal de nouveaux locaux appropriés à nos besoins, sont autant d'aspects qui peuvent être comptabilisés dans le registre des acquis.

Nous pouvons bien continuer à énumérer les points sur lesquels la mise en œuvre du Plan de relance a enregistré des résultats tangibles. Mais il nous semble primordial d'expliquer les raisons essentielles qui expliquent ces performances.

En premier lieu, je citerai l'accroissement de l'efficacité interne du Secrétariat technique permanent (STP) que nous à la magnanimité des États et gouvernements membres dont il faut se féliciter des efforts fournis afin de conformer nos moyens d'action à nos ambitions.

En deuxième lieu, j'évoquerai le caractère fonctionnel de multiples partenariats, soutenu par la qualité et la spécificité de notre action.

Enfin, je noterai l'engagement individuel et le volontarisme des acteurs, terreau fertile sur lequel a germé notre capacité de pilotage d'un programme qui ne peut connaître de succès sans le concours de tous.

Mesdames et Messieurs,

Ce parcours qui nous a menés aujourd'hui dans la capitale française, est frappé du sceau de la foi en l'avenir de ce formidable espace d'échanges et de partage sur un secteur aussi stratégique que l'éducation. Un cadre de concertation qui a été créé, il y a près d'un demi-siècle, à l'initiative de quinze pays dont la France, à qui nous rendons un vibrant hommage pour le rôle déterminant joué à cet effet.

A l'orée de la commémoration de ces 50 années d'existence au service exclusif de la promotion d'une éducation de qualité pour tous, il nous semble opportun de rechercher les pistes stratégiques susceptibles d'ouvrir notre institution sur de nouvelles perspectives de développement. En effet, 50 ans, c'est un âge de maturité qui commande de s'interroger sur son action, de l'apprécier sans complaisance à l'aune des objectifs que l'on s'est fixés afin d'en mesurer les effets. La démarche nous permettra notamment, sur la base des contraintes et des espaces de manœuvre qui auront été identifiés, de nous donner les chances de pouvoir continuer cette exaltante mission.

C'est dans cette optique que les ministres, lors de leur 53<sup>e</sup> session à Caraquet, ont décidé de procéder à l'occasion à une rétrospective du parcours effectué, particulièrement depuis l'adoption du plan de relance. Il s'agira, notamment dans le domaine de la qualité de l'éducation dont la CONFEMEN a fait son credo, d'apprécier les réalisations, de s'interroger sur les choix stratégiques et d'envisager éventuellement des perspectives nouvelles. Un travail certes prépondérant dans la commémoration de ce cinquantenaire mais qui ne doit nullement faire occulter d'autres aspects non moins importants, en l'occurrence la touche festive nécessaire aux événements de cette nature.

Il me plaît donc d'informer les ministres que lors du séminaire-atelier de Vientiane, les correspondantes et correspondants nationaux de la CONFEMEN ont unanimement opté pour l'organisation au sein des États et gouvernements membres d'activités et manifestations commémoratives. Un programme minimum commun sera élaboré dans ce sens et l'opportunité sera donnée aux ministres, lors de la 54<sup>e</sup> session du Sénégal, de témoigner de ce qui aura été réalisé dans leurs pays.

Mesdames et Messieurs,

La réunion de Paris est donc une étape importante de la commémoration du 50<sup>e</sup> anniversaire. Elle est d'autant plus importante que c'est ici que sera lancé le débat sur la qualité de l'éducation, thème du cinquantenaire. C'est également ici, à Paris, que le logo du cinquantenaire sera rendu public et que seront examinés et appréciés les projets de programmes d'activités 2010 et du 50<sup>e</sup> anniversaire.

Nous aurons également à échanger autour du bilan du biennium 2008-2009, des résultats du PASEC VII et du PASEC VIII ainsi que d'autres projets d'envergure en cours, telle que l'étude sur la qualité de l'éducation dans l'espace francophone.

Ce sont là quelques points d'importance qui vont irriguer nos échanges au cours de ces deux journées et dont l'évocation me semble opportune à l'entame de cette réunion.

Je souhaite plein succès à notre réunion et vous remercie de votre aimable attention.

**DISCOURS DU REPRÉSENTANT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA  
FRANCOPHONIE  
MONSIEUR PHILIPPE CANTRAINE**

Monsieur le ministre de l'éducation nationale, Ministre hôte de cette intersession,  
Monsieur le vice-président de la CONFEMEN,  
Monsieur le député-maire du 16<sup>ème</sup> arrondissement de Paris,  
Mesdames et Messieurs les ministres,  
Madame la secrétaire générale de la CONFEMEN,  
Mesdames et Messieurs les correspondants nationaux,  
Honorables invités,

Vous avez fait de la qualité de l'enseignement le grand thème de discussion du moment, préparatoire à votre 54<sup>ème</sup> session ministérielle, laquelle coïncidera, en 2010, à Dakar, avec le 50<sup>ème</sup> anniversaire de la CONFEMEN.

L'éducation est à la fois le cœur et l'avenir de la Francophonie. C'est là un thème d'envergure pour un anniversaire qui fêtera la maturité et l'expérience.

En posant, au printemps dernier, lors de la réunion-débat qui s'est tenue à Dakar du 4 au 7 mai 2009, la question suivante : « quelles pratiques de classe pour un enseignement de qualité ? », vous avez renoué avec la prise en compte de la centralité de l'enseignant, son rôle et sa place dans le système éducatif, les besoins évolutifs de sa formation, son appropriation des réformes initiées.

Vous en avez appelé à la valorisation du métier d'enseignant à une époque où, à mi-course de la période de quinze ans que s'est accordée la communauté internationale pour éradiquer les causes de la pauvreté, sa situation indubitablement nous interpelle.

« L'enseignant est le transformateur des investissements en résultats par ses connaissances, sa compétence, son comportement, son attitude », a-t-on pu fort justement déclarer, ce qui nous pose aussi la question de sa formation initiale et continue.

Dans les déclarations émises à l'issue des divers Sommets, les chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie ont réitéré cette demande d'une mise en synergie des actions des opérateurs directs et des divers acteurs de la Francophonie, dont les Conférences ministérielles permanentes.

C'est dire combien les ministres de l'Éducation ont un rôle majeur dans la coopération francophone.

Ceci vaut, non seulement pour la définition du mandat qui revient à la CONFEMEN, mais encore pour ce défi que représente la programmation quadriennale 2010-2013 de l'OIF, en particulier en ce qui concerne les orientations stratégiques de la mission C « Éducation et Formation », issues du Sommet de Ouagadougou et des apports venus du Sommet de Bucarest. La convergence recherchée y puise toute sa signification.

Chacun garde à l'esprit que, à l'OIF comme à la CONFEMEN, ce sont les conférences ministérielles qui sont les décideurs d'une programmation d'une haute tenue à la recherche des réponses et des bonnes pratiques à mutualiser.

Vous êtes, en effet, les garants de ce bien public qu'est l'éducation ; un bien public dont la qualité et l'équité dans sa distribution nous motivent tous.

Aussi l'OIF se montre-t-elle soucieuse de traduire dans les faits les questions de fond que vous abordez, de sorte que les bases de la coopération en Francophonie rencontrent les exigences d'une mondialisation régulée, et parce que le défi absolu reste encore et toujours de réduire la pauvreté et l'analphabétisme.

De façon à respecter l'esprit des recommandations de la 24<sup>e</sup> session de la Conférence ministérielle de la Francophonie tenue à Québec, les 15 et 16 octobre 2008, relativement à la nécessité de cette plus grande cohérence de l'action de la Francophonie, vous le savez, un accord cadre de coopération a été signé, ce 5 mai 2009, afin de donner plus de vigueur et de visibilité au partenariat OIF/CONFEMEN.

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et la Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant en partage le français (CONFEMEN) y réaffirment leur adhésion commune aux décisions de nos Sommets. Cette convention d'une durée de 4 ans, qui sera évaluée à mi-parcours, a pour objectif de « mutualiser les deux forces pour améliorer la qualité des systèmes éducatifs de l'espace francophone à travers notamment la formation à distance des enseignants du primaire ».

Cette réelle synergie entre l'OIF et la CONFEMEN, qui vise au renforcement de la qualité des systèmes éducatifs francophones, constitue désormais la référence pour le travail au quotidien de nos équipes.

Ainsi, la mise en place dans sa phase de pilotage du programme des jeunes volontaires francophones a fortement suggéré à l'OIF de proposer un volontaire au Secrétariat général de la CONFEMEN à Dakar.

Surtout, comme l'affirmait déjà dans son allocution de Caraquet, le Dr Ousmane Samba MAMADOU, ancien Président de la CONFEMEN, « les progrès enregistrés au primaire posent de nouveaux défis par rapport à son alimentation en maîtres qualifiés et performants ».

C'est donc aussi le lancement de projets innovants qu'il convient de vous soumettre ici. La formule nécessite aujourd'hui un accompagnement des enseignants dans l'appréhension de leur nouveau rôle.

Ainsi, conjointement mise en œuvre par l'OIF et l'AUF et en concertation permanente avec la CONFEMEN, l'initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM) sera-t-elle cet instrument privilégié que les partenaires francophones seront en mesure de proposer aux États et gouvernements pour conjuguer leurs efforts en vue de développer leur système éducatif.

Lors de votre 53<sup>e</sup> session, l'OIF se réjouissait particulièrement du choix de la thématique adoptée « enseignement secondaire et perspectives ». Les efforts fournis par tous pour un enseignement primaire universel ont inévitablement un impact fort sur l'enseignement secondaire.

Pour la 54<sup>ème</sup> session, au vu de la solide cohérence interne unissant les systèmes d'enseignement primaire et secondaire, je crois que la perspective s'en trouve renforcée. Les lignes ont entre-temps bougé, mais la vision systémique de l'éducation demeure plus que jamais de rigueur.

Aujourd'hui, Mesdames et Messieurs les Ministres, c'est pour ce motif même que notre tâche est refondée à la base.

L'initiative francophone pour la formation à distance des maîtres s'attache à la formation des instituteurs. C'est elle qui porte le plus loin ces synergies innovantes qui permettent aux partenaires du projet d'assumer le point de vue francophone dans les instances internationales, de même que la juste mesure de son apport prospectif et de son efficacité.

Je vous remercie de votre attention.

**MESSAGE DU PRÉSIDENT EN EXERCICE DE LA CONFEMEN  
L'HONORABLE ROLAND HACHE  
MINISTRE DE L'ÉDUCATION DU CANADA / NOUVEAU-BRUNSWICK  
Paris, le 16 octobre 2009**

Chers collègues membres du bureau,  
Mesdames et Messieurs

Mon collègue l'Honorable Kelly Lamrock qui est devenu ministre du Développement social à la suite d'un récent remaniement ministériel au Canada/Nouveau-Brunswick m'a témoigné de sa très grande satisfaction professionnelle et personnelle à la suite de son engagement au sein de la CONFEMEN. Nous le savons tous, la CONFEMEN, étant la plus ancienne institution de la Francophonie, est de fait un instrument privilégié qui grâce à des échanges d'information mutuels, des réflexions stratégiques sur des thèmes d'intérêt commun et une concertation entre nous tous, ministres et experts, nous permet, Etas du Nord et du Sud, de conjuguer nos effort en vue du développement et de l'amélioration de nos systèmes éducatifs.

Il va sans dire que c'est à la fois avec joie et humilité que je vous partage mon appréciation de l'immense honneur qui m'incombe d'assumer la présidence en exercice d'une organisation internationale aussi noble que la CONFEMEN afin de mener à bon port ses ambitions.

Vous comprendrez dès lors ma vive déception de ne pouvoir être présent afin de présider les importantes délibérations de ce Bureau qui lance notamment les activités de célébration du 50<sup>ème</sup> anniversaire de la CONFEMEN en raison d'une intervention chirurgicale que j'ai dû subir.

Sachant pertinemment que les rencontres de la CONFEMEN, qu'elles soient de travail d'échange ou de débat sont toutes aussi riches et aussi stimulantes les une que les autres par la qualité et la richesse des interventions, et par les habiletés, la motivation et l'engagement de tout un chacun. Je suis persuadé que les travaux de Paris ne feront pas exception et qu'ils seront couronnés de succès.

En terminant, dans un premier temps, permettez-moi à mon tour de remercier la République française par l'entremise de notre collègue et homologue, M Luc Chatel, pour l'accueil et l'organisation de nos réunions et activités dans la Ville lumière. Et, dans un deuxième temps, je remercie le vice-président qui a bien accepté, avec un très court préavis, d'assurer la présidence des travaux du bureau.

Au plaisir de vous rencontrer toutes et tous sous peu.

**RÉUNION DES MINISTRES ET CHEFS DE DÉLÉGATION, MEMBRES  
DU BUREAU DE LA CONFEMEN  
Paris (France) du 16 au 17 octobre 2009**

La réunion des Ministres et Chefs de délégation, membres du Bureau de la CONFEMEN s'est tenue à Paris (France) les 16 et 17 octobre 2009, au Foyer des Lycéennes.

Cette réunion a permis d'examiner l'avancement des travaux depuis la réunion ministérielle de Caraquet et de prendre les décisions nécessaires pour préparer les prochaines échéances de la CONFEMEN, et, en particulier la 54<sup>e</sup> session ministérielle qui coïncidera avec le cinquantième anniversaire de la CONFEMEN en 2010.

Ont participé à cette réunion les Ministres et Chefs de délégation du Bénin, du Cameroun, du Canada, du Canada/Nouveau-Brunswick, du Canada/Québec, de la Communauté française de Belgique, du Congo-Brazzaville, de la France, du Liban, de Maurice, du Niger, de la Roumanie, du Sénégal, de la Suisse, du Tchad et du Togo.

Ont en outre assisté à cette session du Bureau de la CONFEMEN, les correspondantes et correspondants nationaux, membres du Bureau, les commissaires aux comptes, les représentants du Comité scientifique du PASEC et les membres du STP.

**A. La Cérémonie d'ouverture**

La cérémonie d'ouverture, organisée par les autorités françaises et à laquelle avait été convié l'ensemble des ministres des États et gouvernements, membres du Bureau, a été ponctuée par quatre interventions respectivement prononcées par, Monsieur Luc CHATEL, Ministre de l'Éducation nationale de la République française, Monsieur Kalidou DIALLO, Ministre chargé de l'Éducation du Sénégal, 1<sup>er</sup> Vice-président de la CONFEMEN, Madame Adiza HIMA, Secrétaire générale de la CONFEMEN et Monsieur Philippe CANTRAINE, Représentant du Secrétaire général de la Francophonie. Monsieur Claude GOASGUEN, député-maire du 16<sup>e</sup> arrondissement de Paris, a honoré de sa présence cette cérémonie.

Ont participé à la cérémonie d'ouverture les Ministres et les Chefs de délégation, membres du Bureau de la CONFEMEN, le Directeur de l'éducation et de la formation de l'OIF, les représentants du corps diplomatique et des institutions internationales.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par une brillante interprétation musicale d'une jeune violoniste, lycéenne du foyer, Mademoiselle Inna Grinnis, ainsi que celle d'un hauboïste, Monsieur Nicolas Cordahi.

Dans son allocution de bienvenue, Monsieur Luc CHATEL, Ministre de l'Éducation nationale et porte-parole du gouvernement français a renouvelé l'engagement de son gouvernement à œuvrer auprès de la CONFEMEN pour la réussite de sa mission. Il a également réitéré le soutien de la France dans le cadre du séminaire sur les curricula, activité prévue dans la programmation 2010. Après avoir replacé la réunion dans le contexte de la 54<sup>e</sup> session ministérielle et la célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire de la CONFEMEN, un vibrant hommage a été rendu à Madame Adiza HIMA, Secrétaire générale pour son dévouement et son dynamisme au sein de l'organisation.

Monsieur Kalidou DIALLO, Ministre chargé de l'Éducation du Sénégal et 1<sup>er</sup> Vice-président de la CONFEMEN, a fait l'historique de la CONFEMEN créée un demi-siècle plus tôt et a souligné tout le bonheur qu'éprouve le Sénégal, pays-hôte pour accueillir la célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire. Il a salué tous les efforts déployés pour valoriser le travail de l'organisation depuis l'adoption du plan de relance à Ougadougou en 2002 et a félicité, au nom de tous les pays membres, la Secrétaire générale et son équipe. À cet effet, il a fait un plaidoyer pour la doter de ressources nécessaires à la mise en place de son programme d'activités.

À son tour, Madame Adiza HIMA a d'abord remercié le Gouvernement français pour son accueil chaleureux et pour les excellentes dispositions prises pour le bon déroulement de la réunion du Bureau. Elle a relevé les progrès notables qui ont été faits au cours des sept années de la mise en œuvre du plan de relance ; progrès qu'elle dit être le fruit d'une combinaison de facteurs, en particulier la vision partagée des enjeux, l'accroissement de l'efficacité interne du STP ainsi que la forte volonté politique des États et gouvernements membres.

Monsieur Philippe CANTRINE, représentant du Secrétaire général de la Francophonie, a fait état de l'accord cadre de coopération OIF/ CONFEMEN et de la parfaite collaboration entre ces deux organisations.

## **B. Constitution du bureau de la réunion**

Conformément aux statuts, en l'absence du président en exercice, en raison de circonstances indépendantes de sa volonté, la présidence du Bureau a été assurée par Monsieur Kalidou DIALLO, Ministre chargé de l'Éducation du Sénégal, 1<sup>er</sup> Vice-président de la CONFEMEN. Le rôle de rapporteur, quant à lui, a été assuré par le chef de la délégation de Maurice, Madame Premila AUBEELACK.

Avant de commencer les travaux, le chef de délégation du Canada/Nouveau-Brunswick a fait la lecture d'un message du Président en exercice exprimant ses regrets relatifs à son absence.

L'ordre du jour des travaux a été adopté après amendements. Il a été convenu que le rapport de la CAF sera présenté avant le projet du budget.

## **C. Préparation de la 54<sup>e</sup> session ministérielle et 50<sup>e</sup> anniversaire :**

- Projet d'agenda de la 54<sup>e</sup> session ministérielle

Le projet d'agenda de la 54<sup>e</sup> session ministérielle présenté par la Secrétaire générale de la CONFEMEN a pris en compte le réalisme par rapport au temps et aux moyens financiers et matériels dont disposera la CONFEMEN.

Au calendrier de cette session ministérielle, quatre réunions sont prévues à Dakar en 2010:

- 1) la CAF ;
- 2) la réunion des correspondantes et correspondants nationaux ;
- 3) la réunion du Bureau ;
- 4) la conférence ministérielle.

Deux séries de tables rondes en parallèles, portant sur les facteurs pédagogiques et sur les facteurs de gouvernance pour une meilleure qualité de l'éducation, permettront aux ministres de dégager de nouvelles perspectives sur la qualité de l'éducation. La Secrétaire générale a profité de l'occasion pour remercier la France de son engagement à faciliter les discussions sur la réforme des curricula.

- Manifestations entrant dans le cadre du 50<sup>e</sup> anniversaire

Ces propositions ont été élaborées en collaboration avec le Sénégal, pays hôte de la 54<sup>e</sup> session ministérielle et du 50<sup>e</sup> anniversaire. Plusieurs aspects seront couverts, dont la communication, la culture, la pédagogie et le sport.

La Secrétaire générale a invité les pays membres à organiser des activités au plan national, tel que stipulé dans le cadre logique du programme d'activité 2010.

La place du numérique dans le jumelage de classes comme dans la formation des enseignants a été proposée et très bien accueillie. Toutefois, il faut tenir compte des contraintes, telles que la fracture numérique et la non-électrification de certaines localités. Une demande a également été faite d'inscrire, à la cérémonie d'ouverture, la parole des jeunes, activité prévue dans les manifestations.

Le président a remercié les intervenants pour leurs propositions en vue d'enrichir cette célébration. Ces activités pourraient s'échelonner sur plusieurs semaines. Les stratégies restent à être définies et des précisions seront données en ce qui concerne les activités de célébration au niveau national.

La Secrétaire générale a remercié la Communauté française de Belgique de la mise à disposition de 20 000 euros à la CONFEMEN pour cette célébration. À la demande du chef de délégation de la CFB, une lettre de la CONFEMEN leur sera envoyée à ce sujet.

Les projets de programme d'activités 2010 et du 50<sup>e</sup> anniversaire de la CONFEMEN sont adoptés.

#### **D. Conclusions du rapport d'activités 2008-2009 de la CONFEMEN**

La Secrétaire générale de la CONFEMEN a présenté une synthèse de diverses activités réalisées par la CONFEMEN pour le biennium 2008-2009 en lien avec les trois axes du cadre logique :

- Information et Communication ;
- Réflexion et Production de nouvelles stratégies éducatives ;
- Concertation et Promotion des intérêts communs.

Elle a mis l'accent sur la nécessité d'une communication dynamique et efficace pour diffuser les activités de la CONFEMEN afin de renforcer sa visibilité et sa notoriété et de mieux faire connaître son rôle et ses missions.

Parmi les actions réalisées pour atteindre ce but, il est à noter, pour l'axe 1, le développement et le renforcement d'outils et de mécanismes de communication et de promotion, dont la création d'un réseau d'information et de communication des États membres de la CONFEMEN (RIC/CONFEMEN), et l'exploitation de divers espaces de dialogue et d'échange. Pour ce qui est de l'axe 2, l'accent a été mis sur la production et la publication de documents de réflexion et d'orientation, les résultats des évaluations PASEC ainsi que le renforcement des capacités des personnels de l'éducation. Quant au dernier axe, la participation de la CONFEMEN aux réunions régionales et internationales sur la base de son expertise confirmée s'est poursuivie.

L'assemblée a pris note que le programme d'activités de la CONFEMEN a été réalisé à plus de 90%. Sur ce, le Bureau a tenu à féliciter Madame la Secrétaire générale et le STP pour l'excellent rapport et pour le bilan positif.

#### **E. Présentation des projets de programme d'activités 2010 et du 50<sup>e</sup> anniversaire**

Pour la présentation du Cadre logique du programme d'activités 2010, la Secrétaire générale a insisté sur les activités relatives au cinquantenaire. Ce programme a été qualifié d'ambitieux et très

riche par les membres du Bureau. À cet effet, un comité préparatoire du 50<sup>e</sup> anniversaire sera mis en place et veillera, notamment au coût exact que demanderont les manifestations entrant dans le cadre de la célébration. Elle a tenu à rappeler la provision de 40 millions de FCFA 2009 et 2010 ainsi que l'appui de la Communauté française de Belgique.

À la suite de félicitations relatives à la logique et la constance du programme exprimées à l'endroit de la Secrétaire générale, le Bureau a adopté ce programme.

#### **F. Conclusions des résultats des études Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC)**

Les conseillers du pôle Évaluation, Messieurs Bassile TANKEU et Seydou GARBA ont fait la présentation des résultats des études PASEC et les performances scolaires des 9 pays des PASEC VII et VIII. Quelques statistiques sur le contexte scolaire et l'impact des différents facteurs sur les apprentissages des élèves ont été soulignés.

Les résultats pointent un relatif faible niveau d'acquisitions dans les pays africains, dû à un contexte difficile mais également un manque de moyens en faveur de la qualité de l'éducation. Les arbitrages budgétaires ont fait émerger de nouveaux corps d'enseignants. Le problème de l'impact de la formation initiale des enseignants pose la question de l'effet de ces paramètres importants sur les pratiques pédagogiques en classe, dans un contexte où les curricula mais également le type de public d'élèves ont largement évolué ces dernières années.

La ministre du Congo, dont le pays a participé à une évaluation PASEC, a encouragé les autres pays à s'inscrire dans une telle évaluation en raison du portrait exact qui est fait, donnant ainsi la possibilité de revoir les aspects à prioriser.

Certaines précisions ont été demandées, notamment sur l'aspect économétrique. Sur la question de l'impact de la formation initiale des enseignants sur les apprentissages des élèves, plusieurs variables, dont la motivation des enseignants et l'environnement de la classe, doivent être prises en compte. Un regard sur les programmes de formation initiale des enseignants serait nécessaire.

Le Bureau a reconnu la nécessité d'améliorer les outils d'évaluations et la méthodologie tout en tenant compte de la spécificité du bilinguisme dans certains pays.

#### **G. Présentation des recommandations de la réunion du comité scientifique**

Le président du Comité scientifique, Monsieur François NDEBANI, et le rapporteur, Monsieur Claude SAUVAGEOT, ont présenté les recommandations de la réunion du Comité scientifique relatives au PASEC. Parmi les recommandations, il est à souligner le maintien d'une programmation de la dixième phase du PASEC en deux vagues, la finalisation et la validation du guide méthodologique, la formation en éducatrice des conseillers techniques et l'élaboration de nouveaux tests.

Les membres du Bureau ont approuvé les recommandations énoncées lors de la réunion du Comité scientifique et ont demandé que les résultats des études PASEC soient diffusés plus largement.

En raison de l'importance de la question du redoublement, le Bureau a demandé une étude approfondie afin de revoir, notamment les mécanismes d'évaluation et les stratégies de remédiation ainsi que les aspects de formation des enseignants sur cette question. Il a été

demandé au CS de voir si cette étude peut entrer dans les travaux actuels du PASEC. Si tel n'est pas le cas, un séminaire sur cette question pourrait être planifié dans la programmation de 2011.

## **H. Présentation des recommandations des réunions-débats**

Lors des conférences, (les facteurs essentiels de la qualité de l'Éducation et la pratique de classe), menées par la CONFEMEN, successivement en 2008 et 2009 à Bujumbura (Burundi) et Dakar (Sénégal), en lien avec la thématique de la qualité de l'Éducation dans l'espace francophone, des recommandations ont été énoncées par les participants des pays et gouvernements membres de la CONFEMEN.

Les recommandations de ces réunions-débats ont été présentées par Mesdames Fatou DIOP NDOYE et Agathe FISET, Conseillères en politiques éducatives.

Le Bureau s'est prononcé en faveur des recommandations relatives aux deux réunions-débats.

## **I. Présentation et adoption du rapport de la Commission administrative et financière**

Le Bureau a pris connaissance du rapport de la réunion de la Commission administrative et financière. Prenant note des observations des Commissaires aux comptes quant au respect des dispositions du règlement administratif, l'assemblée a adopté le rapport incluant les projets de résolutions.

## **J. Présentation du projet de budget**

Le gestionnaire-comptable, Monsieur André NDIAYE, a présenté le projet de budget pour l'année 2010.

Les membres du Bureau ont échangé sur ce point et ont exprimé leurs préoccupations sur la question de l'augmentation des contributions.

Il a été retenu que le Bureau est favorable à la nouvelle grille salariale et à l'augmentation des contributions. Cette dernière question sera soumise lors de la prochaine ministérielle, ce qui implique que cette requête ne pourra être effective en 2010. Toutefois, le président invite les délégations à faire un travail d'information auprès des États membres dans la perspective d'une recommandation définitive à la 54<sup>e</sup> session ministérielle en 2010 et d'une mise en œuvre de cette recommandation pour 2011.

Des félicitations ont été adressées à l'endroit du STP et le projet de budget 2010 a été adopté.

## **K. Lancement des activités de célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire**

Les membres du bureau ont pris part à une table ronde sur le thème : « La qualité de l'Éducation : quelles mesures et quels résultats ? » avec pour modératrice : Madame Emmanuelle BASTIDE, journaliste à Radio France Internationale.

Ont participé aux débats;

- M. François PERRET, Doyen de l'Inspection générale de l'Éducation nationale de la France ;
- Mme Rosalie KAMA-NIAMAYOUA, Ministre de l'Enseignement primaire et secondaire chargée de l'Alphabétisation du Congo ;
- M. Ousmane SAMBA MAMADOU, Ministre de l'Éducation nationale du Niger ;
- M. Sambiani Sankardja LARE, Ministre des Enseignements primaire, secondaire et de l'Alphabétisation du Togo ;
- M. Roger DOUCET, Sous-Ministre de l'Éducation du Canada/Nouveau-Brunswick.

Les discussions ont porté, notamment, sur les problématiques liées aux enseignants, les infrastructures, le leadership, l'implication des autres partenaires de l'éducation, l'intégration des TIC et la révision des mécanismes d'évaluation. Ces échanges ont démontré l'engagement pris par les pays dans la mise en œuvre des orientations de la CONFEMEN dans leurs politiques éducatives pour l'amélioration des systèmes éducatifs.

La parole a été donnée à la salle et plusieurs interventions ont enrichi le débat.

#### **L. Présentation du projet de document sur la qualité de l'éducation dans l'espace francophone pour la 54<sup>e</sup> session ministérielle**

Le projet de structure du document sur la qualité de l'éducation dans l'espace francophone, présenté lors du Séminaire des CN tenu à Vientiane (RDP lao) en juillet 2009, a fait l'objet d'une nouvelle présentation. Le STP a poursuivi la consolidation du projet en vue de la 54<sup>e</sup> session ministérielle. Ce document se veut un bilan des diverses réflexions initiées par la CONFEMEN lors des nombreuses réunions-débats qu'elle a organisées depuis 2006.

Outre les enjeux liés à l'éducation, le document fera le point sur les divers facteurs pédagogiques et ceux liés à la bonne gouvernance en précisant leurs impacts sur la qualité de l'éducation et en illustrant certaines pratiques de pays pour aboutir à de nouvelles orientations pour la CONFEMEN.

Après quelques interventions liées à l'encouragement des échanges électroniques pour le comité *ad hoc* afin de réduire les coûts, le Bureau a adopté la structure du document.

#### **M. Modalités de recrutement du prochain Secrétaire général**

Arrivant à la fin de son mandat, la Secrétaire générale de la CONFEMEN a rappelé le processus de sélection du Secrétaire général en vue de préparer le recrutement du nouveau titulaire du poste.

Le Bureau a adopté les modalités et a investi le Président en exercice pour en assurer la supervision du processus de sélection.

#### **N. Questions diverses**

- Logo du 50<sup>e</sup> anniversaire

Concernant le logo du 50<sup>e</sup> anniversaire, l'assemblée a retenu à majorité la première proposition avec quelques modifications mineures.

- Pays hôte de la conférence sur les curricula

Le ministre du Congo a exprimé son souhait de tenir la conférence sur les curricula, activité prévue dans le Cadre logique 2010, à Brazzaville. Le Bureau a manifesté son accord.

#### **O. La Cérémonie de clôture**

La Cérémonie de clôture a été précédée d'une motion de remerciements adressés au pays hôte de la réunion. Cette motion a été lue par le Ministre de l'Éducation du Tchad, Monsieur Abderamane KOKO. Deux interventions ont ensuite ponctué la cérémonie de clôture.

Il s'agit de celle du 1<sup>er</sup> Vice-président de la CONFEMEN et ministre de l'Éducation du Sénégal, Monsieur Kalidou DIALLO, qui a rappelé le rôle de soutien de la CONFEMEN pour les États et gouvernements membres au regard, notamment de l'évaluation et de la gestion scolaire. À l'issue de ces travaux, il a exprimé sa totale satisfaction et a remercié le Ministre de l'Éducation de la

France ainsi que les correspondants nationaux de leur investissement dans le succès de cette réunion. Des félicitations ont été adressées à la proviseure du Foyer des Lycéennes pour son accueil chaleureux et sa disponibilité ainsi qu'aux élèves pour leur prestation musicale. Monsieur DIALLO a également réitéré, au nom du Bureau, des félicitations et des encouragements à l'endroit du STP et de la Secrétaire générale pour l'excellent travail accompli depuis le plan de relance.

Le Ministre de l'Éducation nationale de la France, Monsieur Luc CHATEL, quant à lui, s'est félicité du bon déroulement des travaux et de la richesse des discussions relatives aux facteurs de qualité de l'Éducation ; réflexions contribuant à préparer les débats de la 54<sup>e</sup> session ministérielle. Tout comme son prédécesseur, il a adressé des remerciements et des félicitations aux diverses personnes concernées par l'organisation de cette réunion et il a réitéré sa reconnaissance à l'endroit de la Secrétaire générale pour son dynamisme et son engagement. Avant de clore la réunion, Monsieur CHATEL a tenu à assurer au Sénégal du soutien de la France dans la préparation de la 54<sup>e</sup> session ministérielle, correspondant au 50<sup>e</sup> anniversaire de la CONFEMEN.

**Fait et adopté à Paris, le 17 octobre 2009**

**Le Bureau**



**RAPPORT DE LA RÉUNION**  
**DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE**



Conférence des ministres de l'Éducation des pays  
ayant le français en partage

Paris (France)  
15 octobre 2009

**Rapport de la Commission Administrative et financière**  
**Paris, France**  
**15 octobre 2009**

La Commission administrative et financière (CAF) s'est réunie le 15 octobre 2009 à Paris dans le Petit Salon du Foyer des Lycéennes.

Ont participé à la réunion :

- les correspondantes et correspondants nationaux (CN) des États et gouvernements du Bénin, du Cameroun, du Canada, du Canada/Nouveau-Brunswick, du Canada/Québec, de la Communauté française de Belgique, du Congo, de la France, du Liban, de Maurice, du Niger, de la Roumanie, du Sénégal, de la Suisse, du Tchad et du Togo ;
- les deux commissaires aux comptes : Messieurs Zacharie Ouédraogo et Egbert McGraw ;
- la Secrétaire générale de la CONFEMEN, le Gestionnaire comptable ainsi que deux journalistes du Sénégal pour assurer la couverture en préparation du 50<sup>e</sup> anniversaire ;
- un expert Monsieur Bernard Goret.

### **1. Ouverture de la réunion et constitution du Bureau**

Ouvrant les travaux de la réunion de la Commission administrative et financière, la Secrétaire générale de la CONFEMEN a souligné l'importance de la réunion eu égard, notamment, à la préparation de la prochaine session ministérielle. Elle a souhaité la bienvenue aux correspondantes et correspondants nationaux, particulièrement aux nouveaux et aux nouvelles. Des remerciements ont été adressés à Monsieur Goret et à la Communauté française de Belgique pour la mise à disposition de cet expert. Elle a témoigné de sa reconnaissance au pays hôte et à ses correspondants nationaux pour la qualité de l'accueil et l'excellence de l'organisation ainsi qu'au comité d'organisation et aux différents départements ministériels.

Prenant la parole, Monsieur André Guyétant, correspondant national de la France a souhaité aux CN membres de la CAF la bienvenue ainsi qu'un agréable séjour dans la capitale de la France, tout en soulignant l'importance que revêt cette réunion.

Il a de plus présenté les modalités de fonctionnement de la table-ronde qui vise un dialogue politique et de bons échanges non seulement avec les participants, mais aussi avec l'auditoire.

La présidence des travaux a été assurée par Monsieur Simon-Pierre Fouda, correspondant national du Cameroun. Monsieur James Thériault, correspondant national du Canada/Nouveau-Brunswick a été désigné rapporteur.

### **2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier des travaux**

L'ordre du jour a été adopté avec l'ajout de deux points aux questions diverses :

- examen des textes du Réseau d'information et de communication des États et gouvernements membres de la CONFEMEN - RIC/CONFEMEN : Rapport de la révision du texte constitutif et Projet de texte de règlement.
- examen du logo du 50<sup>e</sup> anniversaire.

### **3. Présentation du rapport des commissaires aux comptes et des observations du STP pour l'exercice 2008**

Dans leur rapport, les commissaires aux comptes ont souligné que l'examen des pièces justificatives n'avait pas révélé d'anomalies significatives quant au respect des dispositions du règlement administratif.

Bien qu'il reste à accomplir quelques écritures de régularisation relatives aux travaux de fin d'exercice, les commissaires ont certifié que les états financiers de la CONFEMEN donnent une image fidèle de la situation financière pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008.

Puisque les tests des commissaires sur les pièces justificatives n'ont pas révélé d'irrégularités remettant en cause la gestion du STP, la CAF recommande que soit donné à la Secrétaire générale le quitus pour sa gestion de l'exercice 2008. (Projet de résolution N° 1 en annexe).

C'est avec satisfaction que la CAF a pris connaissance du suivi par le STP des recommandations 2008 visant notamment : la codification et la valorisation des immobilisations ; l'inventaire des stocks de fournitures de bureaux, de produits d'entretien et des manuels scolaires ; la grille salariale des personnels ; les modifications budgétaires ; l'analyse des états financiers ; l'appui en ressources humaines au pôle gestion et la participation des deux commissaires aux comptes.

Finalement, la CAF se dit satisfaite des constats et recommandations des commissaires aux comptes visant notamment :

- la nécessité de poursuivre le travail de correction des comptes en procédant aux différentes écritures de régularisation appropriées ;
- l'application à partir de l'exercice 2010 de la recommandation relative à la prise en compte des subventions d'exploitation sous forme de loyer des locaux abritant le STP, le salaire de certains personnels mis à disposition, etc. ;
- la situation financière des trois différents centres de responsabilités : fonctionnement, programmes et activités et ressources constituées.

À la suite de la présentation des observations du STP sur le rapport des commissaires aux comptes et de demandes de précisions de certains membres de la CAF sur des aspects techniques des présentations, la CAF a procédé à l'étude des avant-projets de résolution portant modification des statuts de la CONFEMEN. (Avants projets de résolution N°2 et 3 en annexe).

Le contexte des résolutions étant le suivant :

Lors de l'examen du point I à l'ordre du jour de la 53<sup>e</sup> session ministérielle de Caraquet (juin 2008) se rapportant à la constitution du Bureau de l'intersession, les pays de l'Afrique de l'Ouest ont demandé que le Sénégal, en tant que pays siège et membre permanent, ne soit pas comptabilisé dans le quota de répartition par aire géographique. Accueillant favorablement cette position, la ministérielle a donné mandat à la présente session du Bureau de préparer un projet de texte dans ce sens, à soumettre à la prochaine conférence de 2010.

En ce qui a trait à la participation des commissaires aux comptes aux sessions du Bureau, la 53<sup>e</sup> session ministérielle a acquiescé à la position de ceux-ci demandant à participer ensemble aux

sessions du Bureau. La ministérielle a également donné mandat à la présente session du Bureau de préparer un projet de texte dans ce sens, à soumettre à la 54<sup>e</sup> Conférence de 2010.

Les membres de la CAF ont examiné et adopté deux projets de résolution tels que présentés – voir annexes.

La Secrétaire générale a rappelé la fin de mandat des deux commissaires en fin 2009 selon les dispositions statutaires. Après consultation des intéressés, sous réserve de l'approbation du Bureau et de l'accord de leurs gouvernements respectifs, le Canada/Nouveau-Brunswick et le Burkina Faso, la CAF recommande le renouvellement de leur mandat pour la période 2010–2013. (Projet de résolution N<sup>o</sup> 4 en annexe).

#### **4. Présentation des conclusions de l'étude sur les grilles salariales et le financement de la CONFEMEN**

L'expert, Monsieur Bernard Goret, mis à disposition par la Communauté française de Belgique, a préparé une étude exhaustive pour le compte du Comité de réflexion sur la question du financement de la CONFEMEN mis en place par l'honorable Kelly Lamrock, président en exercice de la CONFEMEN, à la suite du mandat qui lui a été donné en juin 2008, lors de la 53<sup>e</sup> session ministérielle de Caraquet.

L'étude vise spécifiquement le renforcement en ressources humaines du STP ; la révision de la grille salariale du personnel et la recherche d'une diversification des sources de financement.

Après avoir pris connaissance de la méthodologie, des forces et faiblesses de la CONFEMEN et des différents scénari, à la suite d'une discussion lors de laquelle il a, notamment, été convenu que la pérennité de l'organisation appelle à un examen attentif de l'augmentation des cotisations statutaires et des salaires et indemnités du personnel, la CAF recommande au Bureau :

- une augmentation progressive des contributions statutaires et volontaires ;
- le renforcement des ressources humaines de la CONFEMEN selon diverses modalités ;
- des ajustements salariaux, notamment, pour le personnel d'encadrement et le personnel mis à disposition.

Après avoir discuté de la question des arriérés, les propositions déjà faites à Caraquet ont été réitérées. Ainsi, la CAF recommande :

- d'envoyer une correspondance du Président en exercice à tous les pays concernés ;
- de rééchelonner les arriérés de cotisations pour les pays concernés ;
- de continuer de publier la liste des arriérés aux sessions ministérielles afin de poursuivre la discussion de façon régulière.

#### **5. Cadre logique du programme d'activités 2010**

La Secrétaire générale a présenté le cadre logique en mettant l'accent sur les différents axes et la commémoration du cinquantenaire de la CONFEMEN. Ainsi, le projet de programme proposé pour le 50<sup>e</sup> anniversaire a été examiné par la CAF. Les discussions qui s'en suivent soulignent, notamment, l'importance d'ouvrir la programmation de la commémoration du 50<sup>e</sup> anniversaire à tous les États membres. Il est proposé de songer à la mise sur pied de jumelages scolaires par le biais de l'Internet. Il est noté que la communication sera très importante pour tous les membres et qu'à cette fin, le RIC/CONFEMEN s'avèrera fort utile.

La France et la Communauté française de Belgique ont manifesté leur intérêt pour que l'étude sur la dynamique partenariale soit renforcée par quelques études plus qualitatives.

La France s'engage à appuyer la rencontre sur les curricula pour amener à la prise de décisions politiques.

La CAF recommande l'adoption du cadre logique d'activités.

## **6. Présentation du projet de budget 2009**

Monsieur André Ndiaye, gestionnaire comptable, a présenté le projet de budget pour l'année 2010 qui s'élève à 1 187 641 131 FCFA, dont 205 180 020 FCFA pour le budget de fonctionnement et d'investissements et 982 461 111 FCFA pour le budget de programme et activités.

La Secrétaire générale a attiré l'attention de la CAF sur l'augmentation substantielle du budget en 2009 liée à l'appui de partenaires extérieurs et a souligné la rigueur apportée à l'équilibre entre budget de fonctionnement et budget programme activités – la répartition étant de 17% pour le fonctionnement et 83% pour les programmes et activités, alors que la norme est de l'ordre de 30% et 70% respectivement.

La CAF recommande l'adoption du budget tel que présenté.

## **7. Questions diverses :**

- RIC/CONFEMEN : Rapport de la révision du texte constitutif et Projet de texte de règlement.

À la suite de l'accord de principe des CN à Vientiane, les aménagements demandés par ces derniers ont été apportés. La mise en forme a été effectuée par un juriste. Après une discussion sur les modalités de fonctionnement et les membres, la CAF recommande l'adoption du texte constitutif.

En cas de réussite de l'expérience, il a été suggéré d'explorer la possibilité de mettre en place une initiative similaire pour les évaluations.

- Logo du 50<sup>e</sup> anniversaire.

La CAF propose de soumettre les deux propositions de logo à l'appréciation des ministres lors de la réunion du vendredi 16 octobre 2009.

Fait à Paris le 15 octobre 2009

# RÉUNION DU BUREAU DE L'INTERSESSION



Conférence des ministres de l'Éducation des pays  
ayant le français en partage

Paris (France)  
16-17 octobre 2009

**RAPPORT DE LA RÉUNION  
DU BUREAU**



Conférence des ministres de l'Éducation des pays  
ayant le français en partage

Paris (France)  
16-17 octobre 2009

**RÉUNION DES MINISTRES ET CHEFS DE DÉLÉGATION, MEMBRES  
DU BUREAU DE LA CONFEMEN  
Paris (France) du 16 au 17 octobre 2009**

La réunion des Ministres et Chefs de délégation, membres du Bureau de la CONFEMEN s'est tenue à Paris (France) les 16 et 17 octobre 2009, au Foyer des Lycéennes.

Cette réunion a permis d'examiner l'avancement des travaux depuis la réunion ministérielle de Caraquet et de prendre les décisions nécessaires pour préparer les prochaines échéances de la CONFEMEN, et, en particulier la 54<sup>e</sup> session ministérielle qui coïncidera avec le cinquantième anniversaire de la CONFEMEN en 2010.

Ont participé à cette réunion les Ministres et Chefs de délégation du Bénin, du Cameroun, du Canada, du Canada/Nouveau-Brunswick, du Canada/Québec, de la Communauté française de Belgique, du Congo-Brazzaville, de la France, du Liban, de Maurice, du Niger, de la Roumanie, du Sénégal, de la Suisse, du Tchad et du Togo.

Ont en outre assisté à cette session du Bureau de la CONFEMEN, les correspondantes et correspondants nationaux, membres du Bureau, les commissaires aux comptes, les représentants du Comité scientifique du PASEC et les membres du STP.

**A. La Cérémonie d'ouverture**

La cérémonie d'ouverture, organisée par les autorités françaises et à laquelle avait été convié l'ensemble des ministres des États et gouvernements, membres du Bureau, a été ponctuée par quatre interventions respectivement prononcées par, Monsieur Luc CHATEL, Ministre de l'Éducation nationale de la République française, Monsieur Kalidou DIALLO, Ministre chargé de l'Éducation du Sénégal, 1<sup>er</sup> Vice-président de la CONFEMEN, Madame Adiza HIMA, Secrétaire générale de la CONFEMEN et Monsieur Philippe CANTRAINE, Représentant du Secrétaire général de la Francophonie. Monsieur Claude GOASGUEN, député-maire du 16<sup>e</sup> arrondissement de Paris, a honoré de sa présence cette cérémonie.

Ont participé à la cérémonie d'ouverture les Ministres et les Chefs de délégation, membres du Bureau de la CONFEMEN, le Directeur de l'éducation et de la formation de l'OIF, les représentants du corps diplomatique et des institutions internationales.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par une brillante interprétation musicale d'une jeune violoniste, lycéenne du foyer, Mademoiselle Inna Grinnis, ainsi que celle d'un hautboïste, Monsieur Nicolas Cordahi.

Dans son allocution de bienvenue, Monsieur Luc CHATEL, Ministre de l'Éducation nationale et porte-parole du gouvernement français a renouvelé l'engagement de son gouvernement à œuvrer auprès de la CONFEMEN pour la réussite de sa mission. Il a également réitéré le soutien de la France dans le cadre du séminaire sur les curricula, activité prévue dans la programmation 2010. Après avoir replacé la réunion dans le contexte de la 54<sup>e</sup> session ministérielle et la célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire de la CONFEMEN, un vibrant hommage a été rendu à Madame Adiza HIMA, Secrétaire générale pour son dévouement et son dynamisme au sein de l'organisation.

Monsieur Kalidou DIALLO, Ministre chargé de l'Éducation du Sénégal et 1<sup>er</sup> Vice-président de la CONFEMEN, a fait l'histoire de la CONFEMEN créée un demi-siècle plus tôt et a souligné tout le bonheur qu'éprouve le Sénégal, pays-hôte pour accueillir la célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire. Il a salué tous les efforts déployés pour valoriser le travail de l'organisation depuis l'adoption du plan de relance à Ougadougou en 2002 et a félicité, au nom de tous les pays membres, la Secrétaire générale et son équipe. À cet effet, il a fait un plaidoyer pour la doter de ressources nécessaires à la mise en place de son programme d'activités.

À son tour, Madame Adiza HIMA a d'abord remercié le Gouvernement français pour son accueil chaleureux et pour les excellentes dispositions prises pour le bon déroulement de la réunion du Bureau. Elle a relevé les progrès notables qui ont été faits au cours des sept années de la mise en œuvre du plan de relance ; progrès qu'elle dit être le fruit d'une combinaison de facteurs, en particulier la vision partagée des enjeux, l'accroissement de l'efficacité interne du STP ainsi que la forte volonté politique des États et gouvernements membres.

Monsieur Philippe CANTRINE, représentant du Secrétaire général de la Francophonie, a fait état de l'accord cadre de coopération OIF/ CONFEMEN et de la parfaite collaboration entre ces deux organisations.

#### **D. Constitution du bureau de la réunion**

Conformément aux statuts, en l'absence du président en exercice, en raison de circonstances indépendantes de sa volonté, la présidence du Bureau a été assurée par Monsieur Kalidou DIALLO, Ministre chargé de l'Éducation du Sénégal, 1<sup>er</sup> Vice-président de la CONFEMEN. Le rôle de rapporteur, quant à lui, a été assuré par le chef de la délégation de Maurice, Madame Premila AUBEELACK.

Avant de commencer les travaux, le chef de délégation du Canada/Nouveau-Brunswick a fait la lecture d'un message du Président en exercice exprimant ses regrets relatifs à son absence.

L'ordre du jour des travaux a été adopté après amendements. Il a été convenu que le rapport de la CAF sera présenté avant le projet du budget.

#### **E. Préparation de la 54<sup>e</sup> session ministérielle et 50<sup>e</sup> anniversaire :**

- Projet d'agenda de la 54<sup>e</sup> session ministérielle

Le projet d'agenda de la 54<sup>e</sup> session ministérielle présenté par la Secrétaire générale de la CONFEMEN a pris en compte le réalisme par rapport au temps et aux moyens financiers et matériels dont disposera la CONFEMEN.

Au calendrier de cette session ministérielle, quatre réunions sont prévues à Dakar en 2010:

- 5) la CAF ;
- 6) la réunion des correspondantes et correspondants nationaux ;
- 7) la réunion du Bureau ;
- 8) la conférence ministérielle.

Deux séries de tables rondes en parallèles, portant sur les facteurs pédagogiques et sur les facteurs de gouvernance pour une meilleure qualité de l'éducation, permettront aux ministres de dégager de nouvelles perspectives sur la qualité de l'éducation. La Secrétaire générale a profité de l'occasion pour remercier la France de son engagement à faciliter les discussions sur la réforme des curricula.

○ Manifestations entrant dans le cadre du 50<sup>e</sup> anniversaire

Ces propositions ont été élaborées en collaboration avec le Sénégal, pays hôte de la 54<sup>e</sup> session ministérielle et du 50<sup>e</sup> anniversaire. Plusieurs aspects seront couverts, dont la communication, la culture, la pédagogie et le sport.

La Secrétaire générale a invité les pays membres à organiser des activités au plan national, tel que stipulé dans le cadre logique du programme d'activité 2010.

La place du numérique dans le jumelage de classes comme dans la formation des enseignants a été proposée et très bien accueillie. Toutefois, il faut tenir compte des contraintes, telles que la fracture numérique et la non-électrification de certaines localités. Une demande a également été faite d'inscrire, à la cérémonie d'ouverture, la parole des jeunes, activité prévue dans les manifestations.

Le président a remercié les intervenants pour leurs propositions en vue d'enrichir cette célébration. Ces activités pourraient s'échelonner sur plusieurs semaines. Les stratégies restent à être définies et des précisions seront données en ce qui concerne les activités de célébration au niveau national.

La Secrétaire générale a remercié la Communauté française de Belgique de la mise à disposition de 20 000 euros à la CONFEMEN pour cette célébration. À la demande du chef de délégation de la CFB, une lettre de la CONFEMEN leur sera envoyée à ce sujet.

Les projets de programme d'activités 2010 et du 50<sup>e</sup> anniversaire de la CONFEMEN sont adoptés.

## **G. Conclusions du rapport d'activités 2008-2009 de la CONFEMEN**

La Secrétaire générale de la CONFEMEN a présenté une synthèse de diverses activités réalisées par la CONFEMEN pour le biennium 2008-2009 en lien avec les trois axes du cadre logique :

- Information et Communication ;
- Réflexion et Production de nouvelles stratégies éducatives ;
- Concertation et Promotion des intérêts communs.

Elle a mis l'accent sur la nécessité d'une communication dynamique et efficace pour diffuser les activités de la CONFEMEN afin de renforcer sa visibilité et sa notoriété et de mieux faire connaître son rôle et ses missions.

Parmi les actions réalisées pour atteindre ce but, il est à noter, pour l'axe 1, le développement et le renforcement d'outils et de mécanismes de communication et de promotion, dont la création d'un réseau d'information et de communication des États membres de la CONFEMEN (RIC/CONFEMEN), et l'exploitation de divers espaces de dialogue et d'échange. Pour ce qui est de l'axe 2, l'accent a été mis sur la production et la publication de documents de réflexion et d'orientation, les résultats des évaluations PASEC ainsi que le renforcement des capacités des personnels de l'éducation. Quant au dernier axe, la participation de la CONFEMEN aux réunions régionales et internationales sur la base de son expertise confirmée s'est poursuivie.

L'assemblée a pris note que le programme d'activités de la CONFEMEN a été réalisé à plus de 90%. Sur ce, le Bureau a tenu à féliciter Madame la Secrétaire générale et le STP pour l'excellent rapport et pour le bilan positif.

## **H. Présentation des projets de programme d'activités 2010 et du 50<sup>e</sup> anniversaire**

Pour la présentation du Cadre logique du programme d'activités 2010, la Secrétaire générale a insisté sur les activités relatives au cinquantenaire. Ce programme a été qualifié d'ambitieux et très riche par les membres du Bureau. À cet effet, un comité préparatoire du 50<sup>e</sup> anniversaire sera mis en place et veillera, notamment au coût exact que demanderont les manifestations entrant dans le cadre de la célébration. Elle a tenu à rappeler la provision de 40 millions de FCFA 2009 et 2010 ainsi que l'appui de la Communauté française de Belgique.

À la suite de félicitations relatives à la logique et la constance du programme exprimées à l'endroit de la Secrétaire générale, le Bureau a adopté ce programme.

## **I. Conclusions des résultats des études Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC)**

Les conseillers du pôle Évaluation, Messieurs Bassile TANKEU et Seydou GARBA ont fait la présentation des résultats des études PASEC et les performances scolaires des 9 pays des PASEC VII et VIII. Quelques statistiques sur le contexte scolaire et l'impact des différents facteurs sur les apprentissages des élèves ont été soulignés.

Les résultats pointent un relatif faible niveau d'acquisitions dans les pays africains, dû à un contexte difficile mais également un manque de moyens en faveur de la qualité de l'éducation. Les arbitrages budgétaires ont fait émerger de nouveaux corps d'enseignants. Le problème de l'impact de la formation initiale des enseignants pose la question de l'effet de ces paramètres importants sur les pratiques pédagogiques en classe, dans un contexte où les curricula mais également le type de public d'élèves ont largement évolué ces dernières années.

La ministre du Congo, dont le pays a participé à une évaluation PASEC, a encouragé les autres pays à s'inscrire dans une telle évaluation en raison du portrait exact qui est fait, donnant ainsi la possibilité de revoir les aspects à prioriser.

Certaines précisions ont été demandées, notamment sur l'aspect économétrique. Sur la question de l'impact de la formation initiale des enseignants sur les apprentissages des élèves, plusieurs variables, dont la motivation des enseignants et l'environnement de la classe, doivent être prises en compte. Un regard sur les programmes de formation initiale des enseignants serait nécessaire.

Le Bureau a reconnu la nécessité d'améliorer les outils d'évaluations et la méthodologie tout en tenant compte de la spécificité du bilinguisme dans certains pays.

## **G. Présentation des recommandations de la réunion du comité scientifique**

Le président du Comité scientifique, Monsieur François NDEBANI, et le rapporteur, Monsieur Claude SAUVAGEOT, ont présenté les recommandations de la réunion du Comité scientifique relatives au PASEC. Parmi les recommandations, il est à souligner le maintien d'une programmation de la dixième phase du PASEC en deux vagues, la finalisation et la validation du guide méthodologique, la formation en éducatrice des conseillers techniques et l'élaboration de nouveaux tests.

Les membres du Bureau ont approuvé les recommandations énoncées lors de la réunion du Comité scientifique et ont demandé que les résultats des études PASEC soient diffusés plus largement.

En raison de l'importance de la question du redoublement, le Bureau a demandé une étude approfondie afin de revoir, notamment, les mécanismes d'évaluation et les stratégies de remédiation ainsi que les aspects de formation des enseignants sur cette question. Il a été demandé au CS de voir si cette étude peut entrer dans les travaux actuels du PASEC. Si tel n'est pas le cas, un séminaire sur cette question pourrait être planifié dans la programmation de 2011.

#### **H. Présentation des recommandations des réunions-débats**

Lors des conférences, (les facteurs essentiels de la qualité de l'Éducation et la pratique de classe), menées par la CONFEMEN, successivement en 2008 et 2009 à Bujumbura (Burundi) et Dakar (Sénégal), en lien avec la thématique de la qualité de l'Éducation dans l'espace francophone, des recommandations ont été énoncées par les participants des pays et gouvernements membres de la CONFEMEN.

Les recommandations de ces réunions-débats ont été présentées par Mesdames Fatou DIOP NDOYE et Agathe FISET, Conseillères en politiques éducatives.

Le Bureau s'est prononcé en faveur des recommandations relatives aux deux réunions-débats.

#### **J. Présentation et adoption du rapport de la Commission administrative et financière**

Le Bureau a pris connaissance du rapport de la réunion de la Commission administrative et financière. Prenant note des observations des Commissaires aux comptes quant au respect des dispositions du règlement administratif, l'assemblée a adopté le rapport incluant les projets de résolutions.

#### **J. Présentation du projet de budget**

Le gestionnaire-comptable, Monsieur André NDIAYE, a présenté le projet de budget pour l'année 2010.

Les membres du Bureau ont échangé sur ce point et ont exprimé leurs préoccupations sur la question de l'augmentation des contributions.

Il a été retenu que le Bureau est favorable à la nouvelle grille salariale et à l'augmentation des contributions. Cette dernière question sera soumise lors de la prochaine ministérielle, ce qui implique que cette requête ne pourra être effective en 2010. Toutefois, le président invite les délégations à faire un travail d'information auprès des États membres dans la perspective d'une recommandation définitive à la 54<sup>e</sup> session ministérielle en 2010 et d'une mise en œuvre de cette recommandation pour 2011.

Des félicitations ont été adressées à l'endroit du STP et le projet de budget 2010 a été adopté.

#### **K. Lancement des activités de célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire**

Les membres du bureau ont pris part à une table ronde sur le thème : « La qualité de l'Éducation : quelles mesures et quels résultats ? » avec pour modératrice : Madame Emmanuelle BASTIDE, journaliste à Radio France Internationale.

Ont participé aux débats;

- M. François PERRET, Doyen de l'Inspection générale de l'Éducation nationale de la France ;

- Mme Rosalie KAMA-NIAMAYOUA, Ministre de l'Enseignement primaire et secondaire chargée de l'Alphabétisation du Congo ;
- M. Ousmane SAMBA MAMADOU, Ministre de l'Éducation nationale du Niger ;
- M. Sambiani Sankardja LARE, Ministre des Enseignements primaire, secondaire et de l'Alphabétisation du Togo ;
- M. Roger DOUCET, Sous-Ministre de l'Éducation du Canada/Nouveau-Brunswick.

Les discussions ont porté, notamment, sur les problématiques liées aux enseignants, les infrastructures, le leadership, l'implication des autres partenaires de l'éducation, l'intégration des TIC et la révision des mécanismes d'évaluation. Ces échanges ont démontré l'engagement pris par les pays dans la mise en œuvre des orientations de la CONFEMEN dans leurs politiques éducatives pour l'amélioration des systèmes éducatifs.

La parole a été donnée à la salle et plusieurs interventions ont enrichi le débat.

### **L. Présentation du projet de document sur la qualité de l'éducation dans l'espace francophone pour la 54<sup>e</sup> session ministérielle**

Le projet de structure du document sur la qualité de l'éducation dans l'espace francophone, présenté lors du Séminaire des CN tenu à Vientiane (RDP lao) en juillet 2009, a fait l'objet d'une nouvelle présentation. Le STP a poursuivi la consolidation du projet en vue de la 54<sup>e</sup> session ministérielle. Ce document se veut un bilan des diverses réflexions initiées par la CONFEMEN lors des nombreuses réunions-débats qu'elle a organisées depuis 2006.

Outre les enjeux liés à l'éducation, le document fera le point sur les divers facteurs pédagogiques et ceux liés à la bonne gouvernance en précisant leurs impacts sur la qualité de l'éducation et en illustrant certaines pratiques de pays pour aboutir à de nouvelles orientations pour la CONFEMEN.

Après quelques interventions liées à l'encouragement des échanges électroniques pour le comité *ad hoc* afin de réduire les coûts, le Bureau a adopté la structure du document.

### **P. Modalités de recrutement du prochain Secrétaire général**

Arrivant à la fin de son mandat, la Secrétaire générale de la CONFEMEN a rappelé le processus de sélection du Secrétaire général en vue de préparer le recrutement du nouveau titulaire du poste.

Le Bureau a adopté les modalités et a investi le Président en exercice pour assurer la supervision du processus de sélection.

### **Q. Questions diverses**

- Logo du 50<sup>e</sup> anniversaire

Concernant le logo du 50<sup>e</sup> anniversaire, l'assemblée a retenu à majorité la première proposition avec quelques modifications mineures.

- Pays hôte de la conférence sur les curricula

La ministre du Congo a exprimé son souhait d'accueillir la conférence sur les curricula, activité prévue dans le Cadre logique 2010, à Brazzaville. Le Bureau a manifesté son accord.

## **R. La Cérémonie de clôture**

La Cérémonie de clôture a été précédée d'une motion de remerciements adressés au pays hôte de la réunion. Cette motion a été lue par le Ministre de l'Éducation du Tchad, Monsieur Abderamane KOKO. Deux interventions ont ensuite ponctué la cérémonie de clôture.

Il s'agit de celle du 1<sup>er</sup> Vice-président de la CONFEMEN et ministre de l'Éducation du Sénégal, Monsieur Kalidou DIALLO, qui a rappelé le rôle de soutien de la CONFEMEN pour les États et gouvernements membres au regard, notamment de l'évaluation et de la gestion scolaire. À l'issue de ces travaux, il a exprimé sa totale satisfaction et a remercié le Ministre de l'Éducation de la France ainsi que les correspondants nationaux de leur investissement dans le succès de cette réunion. Des félicitations ont été adressées à la proviseure du Foyer des Lycéennes pour son accueil chaleureux et sa disponibilité ainsi qu'aux élèves pour leur prestation musicale. Monsieur DIALLO a également réitéré, au nom du Bureau, des félicitations et des encouragements à l'endroit du STP et de la Secrétaire générale pour l'excellent travail accompli depuis le plan de relance.

Le Ministre de l'Éducation nationale de la France, Monsieur Luc CHATEL, quant à lui, s'est félicité du bon déroulement des travaux et de la richesse des discussions relatives aux facteurs de qualité de l'Éducation ; réflexions contribuant à préparer les débats de la 54<sup>e</sup> session ministérielle. Tout comme son prédécesseur, il a adressé des remerciements et des félicitations aux diverses personnes concernées par l'organisation de cette réunion et il a réitéré sa reconnaissance à l'endroit de la Secrétaire générale pour son dynamisme et son engagement. Avant de clore la réunion, Monsieur CHATEL a tenu à assurer au Sénégal du soutien de la France dans la préparation de la 54<sup>e</sup> session ministérielle, correspondant au 50<sup>e</sup> anniversaire de la CONFEMEN.

**Fait et adopté à Paris, le 17 octobre 2009**

**Le Bureau**

**RESOLUTIONS ADOPTÉES**

**ANNEXES**

**CAF/09-08**

**• PROJET DE RÉOLUTION N°I/CONFEMEN – BU - 2009  
ACCORDANT LE QUITUS A LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE POUR SA GESTION  
DE LA PÉRIODE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2008**

**• AVANT-PROJET DE RÉOLUTION N° II / CONFEMEN - 2010  
PORTANT MODIFICATION DES STATUTS RELATIVEMENT À LA COMPOSITION  
DU BUREAU DE LA CONFEMEN**

**• AVANT-PROJET DE RÉOLUTION N° III / CONFEMEN - 2010  
PORTANT MODIFICATION DES STATUTS RELATIVEMENT À LA  
PARTICIPATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AUX RÉUNIONS DES  
INSTANCES**

**• PROJET DE RÉOLUTION N° IV /CONFEMEN -BU- 2009  
PORTANT RENOUVELLEMENT DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX  
COMPTES**

**Paris (France)  
15 octobre 2009**

**PROJET DE  
RÉSOLUTION N°I/CONFEMEN -BU- 2009  
ACCORDANT LE QUITUS À LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE POUR SA GESTION DE  
LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2008**

Les ministres membres du Bureau de la Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN), réunis à Paris (France), les 16 et 17 octobre 2009,

**CONSIDÉRANT** la recommandation des commissaires aux comptes lors de leur mission de vérification de l'exercice 2008 de la CONFEMEN,

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la Commission administrative et financière en sa session du 15 octobre 2009, à Paris,

**DÉCIDENT** d'accorder le quitus à la Secrétaire générale de la CONFEMEN pour sa gestion de la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2008.

**EXPRIMENT** leur satisfaction aux commissaires aux comptes pour le travail accompli lors de leur mission de vérification au Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN à Dakar, en mai 2009.

Fait à Paris (France), le 17 octobre 2009

**Les Ministres**

**AVANT-PROJET DE  
RÉSOLUTION II / CONFEMEN - 2010  
PORTANT MODIFICATION DES STATUTS RELATIVEMENT À LA COMPOSITION  
DU BUREAU DE LA CONFEMEN**

La Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage, réunie pour sa 54<sup>e</sup> session ministérielle à Dakar, du            au            2010,

CONSIDÉRANT	la modification des statuts adoptée à Yaoundé lors de la 46 <sup>e</sup> session ministérielle, relative au renforcement du rôle du Bureau en lui donnant le mandat de se prononcer sur toutes décisions modificatives éventuelles,
CONSIDÉRANT	la modification des statuts adoptée à Ouagadougou, lors de la 50 <sup>e</sup> session ministérielle, relative à la délégation des tâches administratives au Bureau et au Secrétariat technique permanent,
DONNANT SUITE	à la recommandation du Bureau en sa session des 16 et 17 octobre 2009, à Paris, à l'effet de revoir sa composition ainsi que la répartition de ses membres selon les aires géographiques définies,
DÉCIDENT	d'apporter des modifications aux dispositions du Titre V des statuts de la CONFEMEN, telles qu'elles sont précisées ci-dessous :

**TITRE V  
LE BUREAU DE LA CONFEMEN**

Texte actuel	Nouveau texte proposé
<p><b>Article 20</b> : Le Bureau est l'organe exécutif de la CONFEMEN. Il s'appuie à cet effet sur le Secrétariat technique permanent prévu au titre VIII.</p> <p><u>Il se compose de 14 membres</u> : 4 ministres représentant les États et gouvernements du Nord (Europe occidentale et Amérique) <u>et</u> 10 ministres des États et gouvernements représentant les 4 aires géographiques suivantes : Afrique subsaharienne – Ouest (3) ; Afrique subsaharienne - centre (3) ; Afrique subsaharienne - Est / Océan indien (1) ; autres aires géographiques (3) (Asie - Pacifique, Maghreb et Proche Orient, Europe Centrale et Orientale, Antilles).</p>	<p>Article 20 : Le Bureau est l'organe exécutif de la CONFEMEN. Il s'appuie à cet effet sur le Secrétariat technique permanent prévu au titre VIII.</p> <p><u>Il se compose de 15 membres</u> : 4 ministres représentant les États et gouvernements du Nord (Europe occidentale et Amérique), 10 ministres des États et gouvernements représentant les 4 aires géographiques suivantes : Afrique subsaharienne – Ouest (3) ; Afrique subsaharienne - centre (3) ; Afrique subsaharienne - Est / Océan indien (1) ; autres aires géographiques (3) (Asie - Pacifique, Maghreb et Proche Orient, Europe Centrale et Orientale, Antilles) <u>et le ministre</u></p>

<p>Chaque aire géographique désigne, après consultation, son ou ses représentants, selon les principes généraux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- chaque aire géographique a droit à un représentant pour trois membres;</li> <li>- pour être éligible, tout membre doit être en règle de ses contributions statutaires, y compris de celle de l'année en cours.</li> </ul> <p>Sont membres de droit, les ministres suivants : le président (hôte de la Conférence) ; les deux vice-présidents (hôtes, respectivement, de la prochaine Conférence et de la précédente) ; <u>le ministre du pays siège de la CONFEMEN</u>. Un membre de droit est considéré comme représentant de son aire géographique.</p> <p>Sont élus par la Conférence : 10 membres parmi lesquels sont désignés un rapporteur et un rapporteur adjoint.</p> <p>Les candidatures au Bureau sont introduites pendant les trois premiers mois qui précèdent la session ministérielle et avant l'ouverture de la session.</p> <p>Le Bureau est constitué lors de chaque session ministérielle ; son mandat expire à la session ministérielle suivante. Ses membres peuvent être réélus.</p> <p>Le Bureau veille au bon déroulement des travaux de la CONFEMEN.</p> <p>Pendant l'intersession, il a pour mandat :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. de mettre en œuvre les décisions arrêtées par la Conférence ministérielle en s'appuyant à cet effet sur le secrétariat technique permanent ;</li> <li>2. d'approuver : <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'état d'exécution du budget de l'année achevée ;</li> <li>• toutes décisions modificatives</li> </ul> </li> </ol>	<p><u>représentant le pays siège de la CONFEMEN.</u></p> <p>Chaque aire géographique désigne, après consultation, son ou ses représentants, selon les principes généraux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- chaque aire géographique a droit à un représentant pour trois membres;</li> <li>- pour être éligible, tout membre doit être en règle de ses contributions statutaires, y compris de celle de l'année en cours.</li> </ul> <p>Sont membres de droit, les ministres suivants : le président (hôte de la Conférence) ; les deux vice-présidents (hôtes, respectivement, de la prochaine Conférence et de la précédente) ; un membre de droit est considéré comme représentant de son aire géographique.</p> <p><u>Le ministre du pays siège de la CONFEMEN est membre permanent du Bureau, non représentant de son aire géographique.</u></p> <p>Sont élus par la Conférence : 10 membres parmi lesquels sont désignés un rapporteur et un rapporteur adjoint.</p> <p>Les candidatures au Bureau sont introduites pendant les trois premiers mois qui précèdent la session ministérielle et avant l'ouverture de la session.</p> <p>Le Bureau est constitué lors de chaque session ministérielle ; son mandat expire à la session ministérielle suivante. Ses membres peuvent être réélus.</p> <p>Le Bureau veille au bon déroulement des travaux de la CONFEMEN.</p> <p>Pendant l'intersession, il a pour mandat :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. de mettre en œuvre les décisions arrêtées par la Conférence ministérielle en s'appuyant à cet effet sur le Secrétariat technique permanent ;</li> </ol>
--	---

<p>éventuelles.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>3. de mener ou faire mener toute étude de nature à nourrir les réflexions et les débats de la Conférence et à permettre l'orientation de la programmation en matière d'éducation et de formation de la Francophonie ;</li> <li>4. de rechercher pour les activités de la CONFEMEN de nouveaux moyens à la fois humains, matériels et financiers ;</li> <li>5. d'intensifier les relations avec les pays et organismes concernés ou intéressés par la Conférence, notamment avec les instances de la Francophonie ;</li> <li>6. d'initier toute action visant à son élargissement à d'autres pays qui remplissent les conditions statutaires d'adhésion ;</li> <li>7. de renforcer l'audience, la crédibilité et l'efficacité de la Conférence ;</li> <li>8. de veiller à l'indépendance de la Conférence et de ses instances.</li> </ol> <p>Le Bureau se réunit une fois par an sur convocation de son président. Il traite de toute question concernant les activités de la Conférence. En tant que de besoin, le Bureau peut être convoqué en session extraordinaire à la demande de son président ou de deux de ses membres.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>2. d'approuver : <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'état d'exécution du budget de l'année achevée ;</li> <li>• toutes décisions modificatives éventuelles.</li> </ul> </li> <li>3. de mener ou faire mener toute étude de nature à nourrir les réflexions et les débats de la Conférence et à permettre l'orientation de la programmation en matière d'éducation et de formation de la Francophonie ;</li> <li>4. de rechercher pour les activités de la CONFEMEN de nouveaux moyens à la fois humains, matériels et financiers ;</li> <li>5. d'intensifier les relations avec les pays et organismes concernés ou intéressés par la Conférence, notamment avec les instances de la Francophonie ;</li> <li>6. d'initier toute action visant à son élargissement à d'autres pays qui remplissent les conditions statutaires d'adhésion ;</li> <li>7. de renforcer l'audience, la crédibilité et l'efficacité de la Conférence ;</li> <li>8. de veiller à l'indépendance de la Conférence et de ses instances.</li> </ol> <p>Le Bureau se réunit une fois par an sur convocation de son président. Il traite de toute question concernant les activités de la Conférence. En tant que de besoin, le Bureau peut être convoqué en session extraordinaire à la demande de son président ou de deux de ses membres.</p>
<p><b>Article 21</b> : Le président dirige les débats et veille au respect des dispositions statutaires.</p> <p>Il fait connaître au président de la CMF, dans les meilleurs délais, l'orientation et la</p>	

<p>définition des grands paramètres de l'ensemble de la programmation en matière d'éducation et de formation à transmettre au Sommet.</p> <p>Le président peut confier des missions spécifiques à tout membre du Bureau. Dans les meilleurs délais, il rend compte de ces missions, comme des actions qu'il a personnellement entreprises, au Bureau.</p> <p>En cas de besoin, des moyens d'accompagnement inscrits au budget de la CONFEMEN sont mis à la disposition du Président.</p> <p>Le Président convoque et dirige les réunions du Bureau. Il dispose des services du Secrétariat technique permanent dans l'accomplissement de sa mission.</p> <p>Entre les Conférences, il veille à l'exécution des tâches conduites par le secrétariat qui le tient régulièrement informé de son action.</p> <p>Le président peut convoquer le / la secrétaire général (e) du Secrétariat technique permanent en tant que de besoin.</p>	
<p><b>Article 22</b> : Les vice-présidents assistent le président dans ses fonctions et sont amenés, le cas échéant, à le suppléer. Dans ce cas, le vice-président qui assure l'intérim de la présidence a les mêmes pouvoirs que le président.</p>	
<p><b>Article 23</b> : Le président sortant devient membre de droit du bureau pendant deux ans.</p>	
<p><b>Article 24</b> : Le rapporteur général, ministre d'un pays non déjà membre du Bureau, est élu par la session générale. La durée de son mandat court de son élection jusqu'à l'ouverture de la session suivante.</p> <p>Le rapporteur général est assisté dans sa tâche par le Secrétariat technique permanent.</p>	

**AVANT-PROJET DE  
RÉSOLUTION III / CONFEMEN - 2010  
PORTANT MODIFICATION DES STATUTS RELATIVEMENT À LA  
PARTICIPATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AUX RÉUNIONS DES  
INSTANCES**

La Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage, réunie pour sa 54<sup>e</sup> session ministérielle à Dakar, du            au            2010,

CONSIDÉRANT	la modification des statuts adoptée à Yaoundé lors de la 46 <sup>e</sup> session ministérielle, relative au renforcement du rôle du Bureau en lui donnant le mandat de se prononcer sur toutes décisions modificatives éventuelles,
CONSIDÉRANT	la modification des statuts adoptée à Ouagadougou, lors de la 50 <sup>e</sup> session ministérielle, relative à la délégation des tâches administratives au Bureau et au Secrétariat technique permanent,
DONNANT SUITE	à la recommandation du Bureau en sa session des 16 et 17 octobre 2009, à Paris, à l'effet que les commissaires aux comptes participent ensemble aux sessions du Bureau,
DÉCIDENT	d'apporter des modifications aux dispositions du Titre IX des statuts de la CONFEMEN, telles qu'elles sont précisées ci-dessous

**TITRE IX  
BUDGET DU SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT**

Texte actuel	Nouveau texte proposé
<p><b>Article 38</b> : Pour la réalisation de ses objectifs, la Conférence dispose d'un budget propre alimenté par les contributions des pays membres.</p> <p>Il se décompose en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un budget de fonctionnement ;</li> <li>- un budget de programmes et activités</li> </ul> <p>Chacun des comptes fait l'objet d'une gestion distincte et rigoureusement</p>	

<p>autonome.</p> <p>Il existe également :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un fonds commun ;</li> <li>- un fonds de réserve ;</li> <li>- un fonds spécial de réserve ;</li> </ul> <p>Chacun de ces fonds est déposé dans un compte de banque distinct.</p> <p>La gestion de ces différents budgets et fonds se fait selon les dispositions consignées dans le document intitulé " Règlement administratif et financier ".</p>	
<p><b>Article 39 :</b> Le budget de fonctionnement est alimenté par les contributions financières des pays membres selon une clé de répartition fixée par le bureau.</p> <p>Les pays non membres et les organismes d'aide et de coopération peuvent également y contribuer.</p> <p>Le pays siège est exempté de contribution étant donné sa participation directe au Secrétariat technique permanent (émoluments d'une partie du personnel et mise à disposition gracieuse de locaux).</p>	
<p><b>Article 40 :</b> Le budget de programmes est alimenté par les contributions particulières des pays et organismes et est destiné à la réalisation d'activités de coopération décidées par la Conférence.</p>	
<p><b>Article 41 :</b> Le fonds commun sert à financer des projets correspondant aux priorités de la Conférence. Ces projets peuvent être constitués d'opérations multilatérales intéressant l'ensemble des pays, ou d'actions à caractère régional ou national lorsqu'elles sont le prolongement d'actions multilatérales réalisées antérieurement par la CONFEMEN. Son utilisation est arrêtée par le Bureau.</p>	

<p>Le fonds commun est alimenté par des contributions volontaires des pays membres, les reliquats du budget des programmes, des subventions, dons et legs de personnes physiques ou morales, d'organisations et institutions internationales s'intéressant au développement de l'éducation. Y sont également versés les produits de la vente des documents réalisés par la CONFEMEN, d'activités promotionnelles, de collectes et autres manifestations organisées par ses soins.</p>	
<p><b>Article 42 :</b> Le fonds de réserve est alimenté par des contributions volontaires des pays membres, des personnes physiques, de toutes institutions à vocation éducative, scientifique ou culturelle.</p>	
<p><b>Article 43 :</b> Le fonds spécial de réserve La conférence est dotée d'un fonds spécial de réserve alimenté notamment par les dotations annuelles pour le renouvellement des biens amortissables, par les produits financiers du fonds de réserve, par les produits générés par son placement ainsi que par les ressources générés par la vente du matériel réformé.</p>	
<p><b>Article 44 :</b> Le (la) Secrétaire Général (e) est administrateur des crédits et ordonnateur des budgets et des fonds.</p>	
<p><b>Article 45 :</b> L'utilisation des produits du fonds de réserve est soumise à l'autorisation expresse du président en exercice de la CONFEMEN.</p>	
<p><b>Article 46 :</b> L'exercice financier commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre.</p> <p>La commission administrative et financière examine à l'occasion de sa réunion annuelle l'état d'exécution du budget et propose au bureau, pour adoption, toute modification</p>	

requis.	
<p><b>Article 47</b> : Les budgets de fonctionnement et de programmes sont préparés par le/la secrétaire général(e) et soumis à l'approbation de la Conférence.</p>	
<p><b>Article 48</b> : La vérification des comptes des différents budgets est effectuée conjointement par deux commissaires aux comptes non ressortissants du pays siège, choisis par le Bureau.</p> <p>Le rapport des commissaires aux comptes et l'avis de la commission administrative et financière font nécessairement partie de l'ordre du jour de la réunion du bureau qui est appelé à se prononcer sur le quitus du/de la secrétaire général(e).</p> <p>Les commissaires aux comptes sont nommés par décision du Bureau pour une durée de quatre ans renouvelable une fois.</p> <p>La commission procède au contrôle sur pièces et sur place des opérations financières du secrétariat technique permanent au moins une fois par an et chaque fois qu'il lui est demandé de le faire par le président en exercice de la CONFEMEN.</p> <p>Les commissaires aux comptes font rapport <u>alternativement et solidairement</u> à la commission administrative et financière et ensuite au Bureau.</p>	<p>Article 48 : La vérification des comptes des différents budgets est effectuée conjointement par deux commissaires aux comptes non ressortissants du pays siège, choisis par le Bureau.</p> <p>Le rapport des commissaires aux comptes et l'avis de la commission administrative et financière font nécessairement partie de l'ordre du jour de la réunion du bureau qui est appelé à se prononcer sur le quitus du/de la secrétaire général(e).</p> <p>Les commissaires aux comptes sont nommés par décision du Bureau pour une durée de quatre ans renouvelable une fois.</p> <p>La commission procède au contrôle sur pièces et sur place des opérations financières du secrétariat technique permanent au moins une fois par an et chaque fois qu'il lui est demandé de le faire par le président en exercice de la CONFEMEN.</p> <p>Les commissaires aux comptes font rapport <u>conjointement</u> et solidairement à la commission administrative et financière et ensuite au Bureau.</p>
<p><b>Article 49</b> : En cas de retard dans l'approbation du budget de fonctionnement, la procédure dite des " douzièmes provisoires " est utilisée.</p>	

**PROJET DE  
RÉSOLUTION N° IV /CONFEMEN -BU- 2009  
PORTANT RENOUELEMENT DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX  
COMPTES**

Les ministres membres du Bureau de la Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN), réunis à Paris (France), les 16 et 17 octobre 2009,

**CONSIDÉRANT** la modification des statuts adoptée à Ouagadougou, lors de la 50<sup>e</sup> session ministérielle, relative à la délégation des tâches administratives au Bureau et au Secrétariat technique permanent,

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la Commission administrative et financière en sa session du 15 octobre 2009, à Paris,

**DÉCIDENT** de renouveler pour une durée de quatre ans, les mandats de Messieurs Zacharie OUEDRAOGO et Egbert MC GRAW en qualité de commissaires aux comptes de la CONFEMEN

Fait à Paris (France), le 17 octobre 2009

**Les Ministres**

# CÉRÉMONIE DE CLÔTURE



Conférence des ministres de l'Éducation des pays  
ayant le français en partage

Paris (France)  
16-17 octobre 2009

**DISCOURS DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION DU SÉNÉGAL**  
**1<sup>ER</sup> VICE-PRÉSIDENT DE LA CONFEMEN**  
**MONSIEUR KALIDOU DIALLO**

**Monsieur le Ministre de l'Éducation de la France,**  
**Mesdames et Messieurs les Ministres membres du Bureau,**  
**M. le représentant du Secrétaire général de la Francophonie,**  
**Mesdames et Messieurs les correspondantes et correspondants nationaux des États et gouvernements membres du Bureau,**  
**Chers invités,**  
**Mesdames et Messieurs,**

Nous arrivons à la fin de nos travaux, avec la satisfaction d'avoir épuisé l'ordre du jour de notre réunion dans les délais prescrits. Les échanges que nous avons eus au cours de ces trois jours ont été à la hauteur de nos attentes.

Je pense ne pas trahir l'avis général en disant que nous sortons de cette intersession de Paris avec l'assurance d'avoir atteint nos objectifs, en termes de partage et de validation des documents de bilan et de programmation technique et budgétaire des activités ainsi que des instruments de leur mise en œuvre.

Je dirais même que nos échanges, qui ont été particulièrement riches et fructueux, ont jeté les fondements du devenir de notre institution, aussi bien en termes de vision, de financement de son programme d'activités 2010 qu'en termes de perspectives de développement.

Ces deux derniers aspects me paraissent déterminants à souligner :

- le premier parce qu'il est le talon d'Achille de notre politique, le moyen par lequel nos convictions pour cet espace d'échanges et de partage s'affirment ;
- le deuxième parce que les excellentes contributions enregistrées au cours de cette réunion ouvrent incontestablement de nouvelles pages de l'histoire de notre institution.

Nous souhaitons que ces nouvelles pages soient encore plus glorieuses que celles que nous venons d'écrire ensemble dans le cadre de la mise en œuvre du plan de relance.

Des jalons solides ont été posés ici, à Paris, et nous ne pouvons que nous réjouir de l'engagement renouvelé des États et gouvernements membres à consolider le rôle de soutien et d'accompagnement de la CONFEMEN dans l'élaboration des politiques éducatives.

Il me plaît à ce sujet de rappeler que dans mon intervention d'ouverture de cette réunion, je faisais la suggestion d'une réflexion stratégique sur l'établissement de critères de performances, en particulier dans le domaine de l'évaluation et de la gestion scolaire.

Je pense profondément que cette idée s'inscrit dans la logique de nos engagements antérieurs et qu'elle est conforme à la nouvelle dynamique que nous voulons impulser à notre institution au delà de 2010. Il nous faudra par conséquent oser, si nous voulons réellement progresser rapidement sur des chantiers aussi importants pour l'efficacité et l'efficience de nos systèmes éducatifs.

Mesdames et Messieurs,

Au terme de cette réunion qui aura donc répondu à nos attentes, je voudrais réitérer aux autorités françaises la totale gratitude de la CONFEMEN et des différentes délégations présentes à Paris pour l'attention particulière portée à cette réunion.

Je voudrais leur exprimer notre totale satisfaction pour tous ces honneurs et ces égards auxquels nous avons eu droit durant ce séjour, qui témoignent sans aucun doute de l'attachement constant de la France et de ses hautes autorités au rayonnement de la CONFEMEN.

Qu'il me soit permis de faire une mention spéciale à mon collègue Luc CHATEL et à ses collaborateurs, en particulier Messieurs André GUYETANT et Alain MASETTO, correspondants nationaux de la CONFEMEN au titre de la France, pour leur investissement remarquable dans le succès de cette réunion.

Je n'oublierai pas non plus tous les organisateurs de cette réunion à tous les niveaux, qu'ils soient du ministère de l'Éducation de la France ou de EGIDE, dont le professionnalisme, l'abnégation à la tâche et le sens du travail bien fait ont été à la hauteur des enjeux.

Je voudrais aussi remercier chaleureusement la proviseur du Foyer des Lycéennes, pour l'accueil et les formidables prestations des jeunes élèves à l'ouverture de cette session.

Nous présentons nos félicitations et nos encouragements aux différents acteurs et aux élèves de cet établissement.

Que tous ceux qui n'ont été explicitement cités ici sachent que leur concours a été tout aussi magnifique et la CONFEMEN les en remercie chaleureusement.

Enfin, il me plait ici, de réitérer avec force les félicitations du Bureau adressés aux membres du Secrétariat technique permanent, avec à leur tête Madame Adiza HIMA, pour l'excellent travail effectué et les résultats remarquables relevés dans le cadre de la mise en œuvre du plan de relance. Je les encourage à poursuivre dans cette voie.

Mesdames et Messieurs,

Je vous renouvelle l'honneur du Sénégal de vous accueillir avec fierté et plaisir pour la 54<sup>e</sup> session ministérielle et la célébration du cinquantenaire de la CONFEMEN à Dakar.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

## **DISCOURS DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA FRANCE MONSIEUR LUC CHATEL**

M. le Ministre du Sénégal ;  
Mmes et M. les Ministres et Chefs de délégation ;  
Mme la Secrétaire générale de la CONFEMEN ;  
M. le Représentant de l'OIF ;  
Vos Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs ;  
Mesdames et Messieurs,

C'est avec grand plaisir que je vous retrouve cet après-midi pour conclure les travaux de ce Bureau. Depuis notre rencontre conviviale d'hier soir, j'ai un peu l'impression de me retrouver en famille. J'ai poursuivi aujourd'hui mon Tour de France des régions pour présenter ce tournant important de notre politique éducative nationale que constitue notre nouvelle réforme du lycée. Le Président de la République Nicolas Sarkozy l'a lancée mardi dernier et je vais m'employer à faire le tour de toutes les régions en trois semaines ce qui explique mon absence de ce matin. Mais je ne doute pas que Mme Dubourg-Lavroff, ma Directrice des affaires internationales européennes et de coopération, a su avec tact et efficacité vous accompagner toute la journée. Je l'en remercie.

Si les informations qui m'ont été communiquées à mon arrivée sont justes et pour prolonger ce que vient de vous dire M. Diallo, je ne peux que me féliciter du bon déroulement des travaux de ce Bureau et de la richesse des discussions engagées. Certes, comme je l'ai dit hier, cette session avait été très bien préparée, mais ce n'est jamais évident non plus de créer ensuite un climat propice aux échanges. C'est de bonne augure, monsieur le Ministre, pour nos retrouvailles à Dakar l'année prochaine.

Durant ces trois jours donc – je n'oublie pas que certains d'entre vous ont commencé à travailler dès jeudi –, le Bureau a échangé sur des sujets importants.

- la qualité de l'éducation tout d'abord. Les nombreuses interventions et les échanges lors de la table ronde autour de ce thème ont démontré amplement la richesse de cette problématique. J'y suis attaché. Je l'ai rappelé hier : en temps de crise, les attentes vis-à-vis de l'éducation sont encore plus fortes. Le monde éducatif se doit d'être à la hauteur. Cela signifie davantage d'intérêt porté à la formation première et continue des enseignants, davantage de contrôles sur les procédures de sélection des personnels d'encadrement et des enseignants et davantage d'évaluation sur la pertinence et l'efficacité de nos choix de politiques éducatives. Éduquer chacun de nos enfants représente un devoir de base pour nous tous. Bien les éduquer constitue un impératif catégorique. Tout ce qui pourra faire progresser la qualité de nos enseignements et de l'organisation de nos systèmes éducatifs doit donc être étudié avec beaucoup d'attention.
- La préparation du 50<sup>ème</sup> anniversaire de la CONFEMEN et de la 54<sup>ème</sup> session ministérielle ensuite. Nous avons 50 ans. Un demi-siècle. C'est un très bel âge. Celui que tous les magazines présentent désormais comme l'âge de la seconde jeunesse. Quand les pères fondateurs de 1960 ont décidé que le lien essentiel qui devait forger la relation entre les nouveaux États indépendants et les États plus anciens était la langue, cette vision novatrice avait pu surprendre. Une fois de plus, il nous faut admettre - et nous en réjouir - que le monde de l'Éducation a été avant-gardiste : il faudra attendre ensuite 10 ans avant que la Francophonie institutionnelle ne prenne son élan.

La CONFEMEN est donc aujourd'hui un lieu d'échanges et de réflexion reconnu qui peut regarder ces 50 prochaines années avec confiance. La réforme accomplie depuis 2002 et l'intensification de ses travaux, en particulier à travers le PASEC, lui permettent d'envisager un rôle encore plus important dans les prochaines années. Dans ce contexte, le prochain rendez-vous de Dakar constituera donc un rendez-vous essentiel. Les réflexions et propositions présentées durant ce Bureau contribueront à enrichir les débats qui s'y tiendront à 41 et non plus seulement à 16.

Avant que nous nous séparions, je souhaitais adresser un dernier mot de remerciement à mon homologue du Sénégal, premier vice-président de la CONFEMEN, qui a su mener les débats en l'absence de notre collègue du Nouveau Brunswick, président en exercice. Je ne doute pas que nos retrouvailles à Dakar l'an prochain lui permettront d'affirmer à nouveau ce sens de la diplomatie tout en autorité et finesse dont il a fait montre pendant ces deux jours. Je lui souhaite bonne chance pour la préparation de ce moment exceptionnel et je peux l'assurer que le Sénégal pourra compter sur la France pendant toute l'année de travaux liminaires.

Je voudrais également remercier tous mes collègues ministres membres du Bureau et tous les chefs de délégation pour leur participation active et pour toutes leurs contributions qui ont enrichi nos débats. Sans vous, notre Conférence ne serait qu'un rendez-vous parmi d'autres. Sans vous et votre attachement à ce symbole et cet outil sans égal qu'est la langue française, nos échanges seraient vains. Je vous transmets à tous le salut le plus amical de la France et j'espère qu'il nous sera donné de nous retrouver souvent dans cette configuration, mais aussi dans d'autres sommets.

Enfin, je voudrais terminer par un mot de reconnaissance à Madame Adiza Hima, Secrétaire générale de la CONFEMEN. J'ai déjà eu l'occasion hier de dire toute l'admiration que je portais à son dynamisme. Avec l'aide de tous les correspondants nationaux, chevilles ouvrières de ce bureau auxquels va également ma gratitude, elle a su mettre au point un programme de qualité, trancher quelques questions d'organisation essentielles pour le bon fonctionnement de notre Conférence et lancer des pistes de réflexion et de travail qui, à mon avis, dépasseront même le cadre de nos retrouvailles à Dakar.

Chers collègues, Mesdames, Messieurs, le 50<sup>ème</sup> anniversaire de notre institution qui coïncidera avec sa 54<sup>ème</sup> session ministérielle arrive donc désormais à grand pas. Ce sera l'occasion de dresser un bilan de nos réussites et de tracer de nouvelles perspectives. Disons-le sans détour : ces trois jours de débats ont montré que la CONFEMEN a su retrouver le dynamisme, l'audience et la générosité qui ont présidé à sa création en 1960. Nous pouvons tous en être fiers.

En remerciant encore Mme Leblond pour son accueil dans ce magnifique lycée - qui lui aussi a dépassé le demi-siècle sans perdre de son intérêt architectural - je vous souhaite donc à toutes et à tous un bon retour dans vos pays respectifs. Rendez-vous est pris en 2010 pour Dakar. Je déclare donc clos les travaux du Bureau de la CONFEMEN. A très bientôt.

**MOTION DE REMERCIEMENT PRONONCÉ PAR LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION  
DU TCHAD, MONSIEUR ABDERAMANE KOKO**

Les Ministres et Chefs de délégation présents à la réunion du Bureau tenue les 16 et 17 octobre 2009 à Paris, profondément touchés par la chaleur et la qualité de l'accueil et pleinement satisfaits de l'organisation de la réunion de l'intersession :

- adressent leurs sincères remerciements et toute leur reconnaissance au peuple de la République française, à son Excellence, Monsieur Nicolas SARKOZY, Président de la République, au Gouvernement et en particulier aux autorités des ministères de l'Éducation nationale et des Affaires étrangères et européennes de la France.
- saluent l'engagement et la disponibilité des deux correspondants nationaux Messieurs André GUYETANT du Ministère de l'Éducation nationale et Alain MASETTO du Ministère des Affaires étrangères et européennes.
- expriment leur profonde gratitude aux membres du comité d'organisation pour leur remarquable contribution à la réussite des travaux.

Fait à Paris, France, le 17 octobre 2009

## ANNEXES

## MOTIONS DE REMERCIEMENT

### MOTION DE REMERCIEMENTS

Les Ministres et Chefs de délégation présents à la réunion du Bureau tenue les 16 et 17 octobre 2009 à Paris, profondément touchés par la chaleur et la qualité de l'accueil et pleinement satisfaits de l'organisation de la réunion de l'intersession :

- adressent leurs sincères remerciements et toute leur reconnaissance au peuple de la République française, à son Excellence, Monsieur Nicolas SARKOZY, Président de la République, au Gouvernement et en particulier aux autorités des ministères de l'Éducation nationale et des Affaires étrangères et européennes de la France.
- saluent l'engagement et la disponibilité des deux correspondants nationaux Messieurs André GUYETANT du Ministère de l'Éducation nationale et Alain MASETTO du Ministère des Affaires étrangères et européennes.
- expriment leur profonde gratitude aux membres du comité d'organisation pour leur remarquable contribution à la réussite des travaux.

Fait à Paris, France, le 17 octobre 2009

# Bilan d'activités 2008-2009

**B/09-3**

## **RAPPORT D'ACTIVITES 2008-2009**



Conférence des ministres de l'Éducation des pays  
ayant le français en partage

*Paris (France), 15 – 17 octobre 2009*

1

## **RAPPORT D'ACTIVITES 2008-2009**

Les actions menées au titre du biennium 2008 – 2009 s'inscrivent dans le droit fil des trois grands axes définis par la 50<sup>e</sup> session ministérielle de 2002 à Ouagadougou et concernent les domaines suivants :

- développement de la communication au sein et autour de la CONFEMEN ;
- appui à l'élaboration et à la mise en oeuvre des politiques éducatives ;
- renforcement des relations avec la Francophonie institutionnelle ;
- développement de partenariats et promotion du point de vue de la Francophonie.

*Paris (France), 15 – 17 octobre 2009*

2

## **AXE I : Information - Communication**

Réalisations	Résultats atteints	Indicateurs de résultats
<p><b>DÉVELOPPEMENT DES OUTILS ET MÉCANISMES DE COMMUNICATION ET DE PROMOTION :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- site Web ;</li> <li>- CONFEMEN Infos ;</li> <li>- base de données ;</li> <li>- mise en place d'une médiathèque ;</li> <li>- élaboration et mise en œuvre d'un plan de communication intégrant un plan médiatique lors des événements de la CONFEMEN</li> </ul>	<p>Membres et partenaires régulièrement informés sur les résultats des réflexions, des évaluations des systèmes éducatifs sur les expériences et pratiques porteuses en éducation</p> <p>- Diffusion des potentialités de la CONFEMEN de son expertise</p> <p>- Visibilité accrue à travers les médias et auprès de la communauté éducative</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Outils diversifiés et de meilleures qualités</li> <li>- site rénové et attrayant</li> <li>- charte graphique revue, journal plus convivial, tirage double</li> <li>- Une bonne perception du rôle de la communication dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques éducatives .</li> </ul>

Paris (France), 15 – 17 octobre 2009

3

## **AXE I : INFORMATION - COMMUNICATION**

### **Objectif général :**

Développer une communication dynamique et efficace au sein de la CONFEMEN et avec des décideurs et partenaires de l'éducation.

### **Résultat attendu :**

Des informations en matière d'éducation sont largement diffusées.

Paris (France), 15 – 17 octobre 2009

4

## AXE I : Information – Communication (suite)

Réalisations	Résultats atteints	Indicateurs de résultats
<ul style="list-style-type: none"> <li>- publication d'un document de stratégie de communication en éducation;</li> <li>- création d'un réseau d'information et de communication en éducation RIC/CONFEMEN ;</li> <li>- production et diffusion de divers matériels de promotion.</li> </ul>		

Paris (France), 15 – 17 octobre 2009

5

## AXE I : Information – Communication (suite)

Réalisations	Résultats atteints	Indicateurs de résultats
<p><b>DÉVELOPPEMENT D'UN ESPACE DE DIALOGUE ET DE DÉBAT INTERACTIF</b></p> <p>➤ <b>Organisation de forum interactif sur le site web :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- expériences sur la gestion des structures déconcentrées de l'éducation ;</li> </ul> <p>➤ <b>Organisation des réunions-débats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les facteurs essentiels de la qualité de l'éducation ;</li> <li>- la pratique de classe et l'environnement scolaire et extrascolaire ;</li> <li>- atelier ministériel sur la qualité de l'éducation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CONFEMEN : espace de dialogue et de concertation ;</li> <li>- échanges riches des expériences francophones;</li> <li>- dialogue entre les principaux acteurs de l'éducation ;</li> <li>- des recommandations partagées et acceptées ;</li> <li>- renforcement du rôle politique de la CONFEMEN;</li> <li>- renforcement de son partenariat, de son expertise et de sa visibilité;</li> <li>- forte mobilisation des acteurs nationaux et internationaux.</li> </ul>	<p>Les actes des réunions et CD ROM sont produits et largement diffusés auprès des membres et acteurs en éducation.</p>

Paris (France), 15 – 17 octobre 2009

6

## AXE I : Information – Communication (suite)

Réalisations	Résultats atteints	Indicateurs de résultats
<p>➤ <b>Organisation de conférences débats des ministres ou experts :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- réformes éducatives dans l'espace francophone ;</li> <li>- la pratique de la dynamique partenariale ;</li> <li>- les pratiques de classes.</li> </ul> <p>➤ <b>Les réunions des instances :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- groupe de travail des CN ;</li> <li>- réunions du comité scientifique PASEC ;</li> <li>- 53<sup>e</sup> session ministérielle sur l'enseignement secondaire et perspectives ;</li> <li>- Séminaire des correspondants nationaux.</li> </ul>		

Paris (France), 15 – 17 octobre 2009

7

## Observations

### ***Progrès importants réalisés en matière de communication et d'information :***

- diversification et rénovation des principaux outils de communication – information ;
- création d'une identité visuelle forte ;
- couverture médiatique renforcée des événements de la CONFEMEN ;
- large diffusion des productions de la CONFEMEN auprès des cibles diverses en éducation ;
- développement de l'espace de concertation et de contribution au dialogue en éducation ;
- développement d'une communication au service de l'éducation ;
- bonnes bases pour une communication renforcée autour du 50<sup>e</sup> anniversaire de la CONFEMEN.

### ***A renforcer :***

- renforcer les relations avec les médias à travers le RIC/CONFEMEN ;
- maintenir le rythme d'échange avec tous les acteurs en éducation à travers les réunions débats ;
- assurer la pérennisation des ressources du STP et renforcer une dynamique au niveau national pour accroître l'expertise, la visibilité et la notoriété de la CONFEMEN.

Paris (France), 15 – 17 octobre 2009

8

## **AXE II : Réflexion et production de nouvelles stratégies en éducation**

### **Objectif général**

Appuyer les États et gouvernements dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques éducatives.

### **Résultat attendu**

Des orientations et de nouvelles stratégies sont mises à la disposition de la communauté éducative.

Paris (France), 15 – 17 octobre 2009

9

Réalisations	Résultats atteints	Indicateurs de résultats
<p>➤ <b>Document de réflexion en matière de politique éducative :</b></p> <p>“L’enseignement secondaire et perspectives” ;            “Dynamique partenariale : une solution pour une meilleure éducation” ;            “Les facteurs essentiels de la qualité de l’Éducation” ;            “Les pratiques de classe et l’environnement scolaire et extrascolaire”</p>	<p>- Plus-value francophone sur la réflexion en éducation ;            - Partage d’expériences et de bonnes pratiques.</p>	<p>Documents produits et largement diffusés auprès des États membres et des partenaires internationaux en éducation.</p>
<p>➤ <b>Évaluation pour une meilleure politique éducative :</b></p> <p>- Évaluations des acquis scolaires : Gabon, Maurice, Burkina Faso, Congo, Sénégal            En cours : Burundi, Liban, Comores, Côte d’Ivoire</p>	<p>- Résultat d’aide à la prise de décisions sur les politiques éducatives ;            - reconnaissance de la communauté éducative et scientifique.            Les résultats des évaluations citées en référence.</p>	<p>- Les résultats restitués auprès des pays ;            - des rapports techniques ainsi que des plaquettes de vulgarisation sont largement publiés.</p>

Paris (France), 15 – 17 octobre 2009

10

Réalisations	Résultats atteints	Indicateurs de résultats
<p>Retenu pour le prochain biennium : Togo, Tchad, RDC, RDP LAO, Cambodge.</p> <p>➤ <b>Renforcement de la méthodologie d'évaluation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- analyse des curricula officiels et implantés des pays ;</li> <li>- révision des tests PASEC ;</li> <li>- élaboration du guide de la méthodologie du PASEC.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Observer les différences entre curricula officiels et curricula implantés ;</li> <li>- rapprochement avec les tests PASEC ;</li> <li>- base pour révision des tests PASEC ;</li> <li>- concordance avec les curricula des pays ;</li> <li>- document de référence des évaluations PASEC ;</li> <li>- document de formation des équipes nationales ;</li> <li>- rapprochement avec les standards internationaux ;</li> <li>- renforcement de la crédibilité du PASEC.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les fiches pays sont élaborées et transmises ;</li> <li>- les résultats diffusés à la 53<sup>e</sup> ministérielle.</li> <li>- Guide produit et validé par le comité scientifique en octobre 2009.</li> </ul>

Paris (France), 15 – 17 octobre 2009

11

Réalisations	Résultats atteints	Indicateurs de résultats
<p>➤ <b>Renforcement de capacités des équipes nationales en évaluation et gestion des systèmes éducatifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui à la formation des personnels de gestion OIF/Université Senghor/CONFEMEN</li> <li>- Appui à la mise en place des dispositifs nationaux d'évaluations</li> <li>- Deux ateliers de formation en évaluation par le PASEC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des stratégies et programmes nationaux sont élaborés ou en cours d'élaboration pour 7 pays d'Afrique ;</li> <li>- 75 experts sont formés à distance pour un DES en gestion ;</li> <li>- 5 pays retenus : Sénégal, Liban, Bénin, Tchad, Burkina Faso</li> <li>- Des compétences en technique d'évaluation : échantillonnage, traitement et analyse des données, conception des items, élaborations des tests.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans chacun des pays, un groupe est formé pour la mise en œuvre du programme national.</li> <li>- 31 pays ont participé soit 153 experts</li> </ul>

Paris (France), 15 – 17 octobre 2009

12

## **OBSERVATIONS**

\* Les orientations définies par la CONFEMEN et le renforcement des capacités des personnels d'éducation représentent des axes essentiels pour l'amélioration de la qualité de l'éducation. Ils confirment l'expertise de la CONFEMEN et les résultats obtenus, la réconforte dans son choix stratégique pour le développement des systèmes éducatifs.

\* Le renforcement de cet axe stratégique recommande de garantir au STP, les ressources en qualité et en quantité mais la stabilité, la disponibilité et la forte implication des équipes nationales PASEC sont fondamentales.

\* L'utilisation par les États membres des résultats dans la mise en œuvre de leurs politiques éducatives permettrait des avancées significatives vers l'atteinte de l'objectif d'une éducation de qualité pour tous.

*Paris (France), 15 – 17 octobre 2009*

13

## **AXE III : Réflexion et production de nouvelles stratégies en éducation**

### **Objectif général**

Renforcer le rôle politique de la CONFEMEN :

- en renforçant les relations avec la Francophonie institutionnelle ;
- en développant un partenariat fonctionnel avec les organisations, institutions, associations et ONG en éducation ;
- en assurant la promotion des points de vue de la Francophonie dans les instances internationales.

### **Résultat attendu**

Reconnaissance de l'expertise de la CONFEMEN.

*Paris (France), 15 – 17 octobre 2009*

14

Réalisations	Résultats atteints	Indicateurs de résultats
<p><b>RENFORCEMENT DES RELATIONS AVEC LA FRANCOPHONIE INSTITUTIONNELLE :</b></p> <p>➤ participation aux réunions des instances de la Francophonie : CPP, CPF, CMF, AIMF, APF, CONFEJES, Université Senghor.</p> <p>➤ mise en oeuvre des projets en coopération :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• formation des personnels de gestion;</li> <li>• mise en place de dispositifs nationaux d'évaluation ;</li> <li>• IFADEM.</li> </ul>	<p>Appui de l'OIF au programme PASEC</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Citation de la CONFEMEN dans les relevés de décision CPF, rapports à la CMF, rapport commission Éducation de l'APE ;</li> <li>- Projet centre multimédia dans les écoles normales d'enseignement avec l'AIMF dans 5 pays d'Afrique ;</li> <li>- Complémentarité éducation entre l'OIF et la CONFEMEN</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La CONFEMEN fait son bilan d'activité à la CPF ;</li> <li>- protocole d'entente avec AIMF en février 2008 ;</li> <li>- convention cadre avec l'OIF en mai 2009.</li> </ul>

Paris (France), 15 – 17 octobre 2009

15

Réalisations	Résultats atteints	Indicateurs de résultats
<p><b>DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIAT FONCTIONNEL AU SEIN ET AU-DELÀ DE LA FRANCOPHONIE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- organisations internationales : (Banque mondiale, UNESCO, BID, UNICEF, ADEA, UA, AFD) ;</li> <li>- institutions scientifiques en éducation : IEA, SACMEQ, CIEP, Pôle de Dakar ;</li> <li>- ONG et Associations : FAPE, AFIDES, CSFEF, FAWE, ROCARE, AFEC, Chaire UNESCO, etc</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reconnaissance internationale de l'expertise de la CONFEMEN et du PASEC;</li> <li>- signature d'un protocole d'accord avec AFD, FAWE.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Référence dans les publications aux résultats du PASEC ;</li> <li>- appuis techniques et financiers aux activités de la CONFEMEN ;</li> <li>- invitation aux réunions régionales et internationales de réflexion et de production organisées par ces organisations.</li> </ul>

Paris (France), 15 – 17 octobre 2009

16

## **AXE III : Concertation et promotion des intérêts communs**

Réalisations	Résultats atteints	Indicateurs de résultats
<p><b>PARTICIPATION AUX RÉUNIONS RÉGIONALES ET INTERNATIONALES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Participation au Forum mondial sur l'éducation, mars 2008, Saint-Domingue (République dominicaine) ;</li> <li>- Biennale de l'ADEA Au-delà de l'éducation primaire – Défis et approches pour étendre les opportunités d'apprentissage, mai 2008, Maputo (Mozambique) ;</li> <li>- Séminaire des Ministres sur la qualité de l'éducation, mai 2008, Niamey – Niger ;</li> <li>- Atelier sur le lancement d'une recherche sur la mesure de l'alphabétisme, juin 2008, Marrakech (Maroc)</li> </ul>	<p>Promotion du point de vue de la Francophonie des instances internationales</p>	<p>« La dynamique partenariale pour une gouvernance locale en éducation »</p> <p>« Améliorer la qualité de l'éducation : quels facteurs clés ? »</p> <p>« Alphabétisation des parents, facteurs d'amélioration des apprentissages des élèves : éléments des études du PASEC »</p>
<p><i>Paris (France), 15 – 17 octobre 2009</i></p>		<p>17</p>

## **AXE III : Concertation et promotion des intérêts communs (suite)**

Réalisations	Résultats atteints	Indicateurs de résultats
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Colloque du CSFEF, juin 2008, Québec ;</li> <li>-Symposium international de haut niveau « Les technologies de l'information et de la communication au service de l'éducation », juin 2008, Tunis;</li> <li>- Journées de réflexions sur l'éducation non formelle au Sénégal, juillet 2008, Dakar</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>-Réformes et conditions du personnel en éducation.</li> <li>- Les TIC , outils pour la recherche, la transmission des savoirs et la gestion des systèmes éducatifs.</li> </ul>
<p><i>Paris (France), 15 – 17 octobre 2009</i></p>		<p>18</p>

### AXE III : Concertation et promotion des intérêts communs (suite)

Réalisations	Résultats atteints	Indicateurs de résultats
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Colloque international « la langue française dans sa diversité » sept 2008, Québec ;</li> <li>- Journées européennes du développement, table ronde sur la gestion de l'école au niveau local, novembre 2008 ;</li> <li>- La CIE, novembre 2008, Genève « L'éducation inclusive : la voie pour l'avenir » ;</li> <li>- Huitième réunion du Groupe de haut niveau sur l'EPT, décembre 2008, Oslo ;</li> <li>- Séminaire sur les choix stratégiques en matière de réformes éducatives, Carthage, Décembre 2008 ;</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- « Le français et variation géographique ; au contact d'autres langues ».</li> <li>- « La gestion partagée de l'école au niveau local : facteur clé de réussite ».</li> <li>- «Éducation inclusive un défi pour l'EPT».</li> <li>- Le rôle de l'éducation face aux défis mondiaux de l'équité et de la gouvernance ;</li> <li>- le Financement de l'EPT</li> <li>- L'évaluation et la gestion : deux axes majeurs pour l'amélioration de l'éducation.</li> </ul>

*Paris (France), 15 – 17 octobre 2009* 19

### AXE III : Concertation et promotion des intérêts communs (suite)

Réalisations	Résultats atteints	Indicateurs de résultats
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Forum international de Bamako sur le multilinguisme, janvier 2009, Bamako ;</li> <li>- Réunion internationale « Pour une alphabétisation durable : Prévenir et lutter contre l'illettrisme », février 2009, Lyon</li> <li>- 4<sup>e</sup> Congrès ordinaire de la FAPE, février 2009, Ndjaména ;</li> <li>- Réunion du Groupe de travail de l'ADEA, mars 2009, Tunis ;</li> <li>- Réunion du groupe de travail sur la qualité de l'UNESCO, mars 2009, Paris ;</li> <li>- Séminaire francophone sur la DEDD, mars 2009, Bonn ;</li> <li>- Quinzaine de l'Enfant africain, juin 2009, Paris ;</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les enjeux de l'enseignement multilingue fondé sur la langue maternelle, janvier 2009, Bamako;</li> <li>- Mise en œuvre du plan d'action pour la décennie de l'Union africaine : présentation des activités de l'UA, ADEA, UNESCO, CONFEMEN ;</li> <li>- «La CONFEMEN et la décennie de l'éducation pour le développement durable »</li> </ul>

*Paris (France), 15 – 17 octobre 2009* 20

### AXE III : Concertation et promotion des intérêts communs (suite)

Réalisations	Résultats atteints	Indicateurs de résultats
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunion du Comité mixte de pilotage OIF/CONFEMEN sur les DNE et la gestion scolaire, mai 2009, Dakar ;</li> <li>- Réunion d'information et de sensibilisation des décideurs sur le français dans un contexte multilingue, Paris - 2009</li> <li>- Séminaire international sur les réformes curriculaires : Conclusion du séminaire, juin 2009, Sèvres ;</li> <li>- Réunion de l'équipe internationale sur les enseignants pour l'EPT, juin 2009, Sèvres.</li> <li>- Conférence des ministres africains de l'éducation et des finances, juillet 2009, Tunis</li> </ul>		CONFEMEN : Observateur
<i>Paris (France), 15 – 17 octobre 2009</i>		21

### AXE III : Concertation et promotion des intérêts communs (suite)

Réalisations	Résultats atteints	Indicateurs de résultats
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assemblée générale de l'ANCEFA, avril 2009, Dakar.</li> </ul>		« Éducation inclusive de qualité pour une transformation sociale ».
<i>Paris (France), 15 – 17 octobre 2009</i>		22

## AXE III : Concertation et promotion des intérêts communs (suite)

Réalisations	Résultats atteints	Indicateurs de résultats
<p><b>Participation aux colloques scientifiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunion du Comité scientifique du PASEC, mai 2008, Zürich ;</li> <li>- Atelier de l'USAID sur la mesure de la qualité ;</li> <li>- Séminaire sur la mesure de l'analphabétisme ;</li> <li>- Atelier sur les indicateurs de la seconde décennie de l'éducation de l'Union africaine (UA) ;</li> <li>- Réunion de l'UNESCO sur l'évaluation des acquis scolaires en Afrique.</li> </ul>	<p>Reconnaissance de l'expertise du PASEC</p>	<p>-Échanges et amélioration de la méthodologie PASEC</p>

Paris (France), 15 – 17 octobre 2009

23

## OBSERVATIONS

❑ Les réunions régionales et internationales ainsi que les missions de travail dans les pays membres présentent des opportunités très exploitées par la Secrétaire générale et les autres membres du STP pour avoir des audiences, des échanges en marge avec les autorités politiques, les acteurs nationaux et internationaux de l'éducation mais également des entrevues avec les médias: radio, télévision, presse écrite.

❑ La mise en œuvre du 3<sup>e</sup> axe a permis d'accroître la visibilité et la notoriété de la CONFEMEN sur la scène internationale à travers son expertise.

❑ Les nombreuses sollicitations dont elle fait l'objet, ses interventions pertinentes sur diverses thématiques lui permettent d'assurer la promotion du point de vue de la Francophonie dans les instances internationales en éducation.

❑ Son expertise reconnue et citée en référence en fait un véritable partenaire en éducation.

Paris (France), 15 – 17 octobre 2009

24

## **CONCLUSION**

- ❖ Effort important dans la diffusion régulière de l'information sur les orientations et résultats des évaluations ;
- ❖ Renforcement du partenariat fonctionnel avec les organisations internationales et institutions spécialisées ;
- ❖ Promotion du point de vue de la Francophonie en éducation ;
- ❖ Partenariat actif dans un esprit de complémentarité avec la Francophonie institutionnelle ;
- ❖ Programme d'activité réalisé à 90 %

### **RÉSULTATS**

- ❖ Positionnement renforcé de la CONFEMEN dans les instances internationales par ses orientations stratégiques pertinentes ;
- ❖ Reconnaissance de l'expertise du PASEC ;
- ❖ Renforcement du rôle politique de la CONFEMEN au sein de la Francophonie;
- ❖ La CONFEMEN : véritable cadre de concertation entre décideurs et divers acteurs en éducation.

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS  
2010  
DE LA CONFEMEN



Conférence des ministres de l'Éducation des pays  
ayant le français en partage

**Paris (France)**  
**16-17 octobre 2009**



## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2010 DE LA CONFEMEN



<b>AXE I : INFORMATION ET COMMUNICATION</b>						
<b>OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS</b>	<b>ACTIVITÉS</b>	<b>STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE</b>	<b>RESPONSABILITÉS</b>	<b>INDICATEURS</b>	<b>ÉCHÉANCES</b>	<b>COÛTS</b>
<b>1.1 Développer un espace de dialogue et de débat interactif avec les décideurs et partenaires de l'éducation</b>  <b>RA.</b> : un dialogue efficace et pertinent est instauré entre les acteurs de l'éducation	<b>1.1.1</b> Réunion du Groupe de travail des CN	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définition des dates et préparation logistique ;</li> <li>- Préparation des documents de la réunion ;</li> <li>- Organisation de la réunion</li> </ul>	STP Pays hôte	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation de tous les CN ;</li> <li>- Rapport de la réunion.</li> </ul>	Avril 2010	17 500 000 FCFA  26 678,58 Euros
	<b>1.1.2</b> Conférence-débat des CN : « La qualité de l'éducation : les résultats des politiques éducatives »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des participations ;</li> <li>- Définition de Contenu ;</li> <li>- Élaboration des questions ;</li> <li>- Organisation du débat ;</li> <li>- Montage et réalisation du CD ROM ;</li> <li>- Diffusion.</li> </ul>	STP	CD-ROM produit et diffusé	2010	800 000 FCFA  1 219,59 Euros
	<b>1.1.3</b> Réunion du Comité scientifique du PASEC	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation du contenu ;</li> <li>- Préparation logistique ;</li> <li>- Élaboration et diffusion du rapport.</li> </ul>	STP CS	Édition et diffusion du rapport		10 400 000 FCFA  15 854,70 Euros
	<b>1.1.4</b> <i>Organisation du forum interactif sur le thème « l'efficacité interne et externe des systèmes éducatifs »</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Quels problématiques pour l'éducation pour tous ?</i></li> <li>- <i>Quels problématiques pour l'éducation tout au long de la vie ?</i></li> </ul>	Sur le site du 50 <sup>e</sup> anniversaire : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définition des modalités techniques ;</li> <li>- TDR et note de cadrage du forum ;</li> <li>- Exploitation des résultats et diffusion lors de la 54<sup>e</sup> session ministérielle.</li> </ul>	STP CN et RIC	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre total de participants au terme du forum ;</li> <li>- Au moins 150 participants par pays.</li> </ul>	Lancement fin 2 <sup>e</sup> trimestre Exploitation 3 <sup>e</sup> trimestre	
	<b>1.1.5</b> Organisation de la réunion : « les réformes curriculaires : l'implantation et résultats scolaires »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des participants ;</li> <li>- Définition du contenu ;</li> <li>- Élaboration des documents ;</li> <li>- Préparation logistique ;</li> <li>- Production et diffusion des</li> </ul>	STP	Actes de la réunion largement diffusés	Mars ou Avril 2010	15 000 000 FCFA  22 867,35 Euros

		actes de la réunion.				
	<b>1.1.6</b> Mise en place d'un comité de préparation du 50 <sup>e</sup> anniversaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création du comité ;</li> <li>- Définition du cahier de charges du comité ;</li> <li>- Mise en œuvre et/ou suivi des activités du 50<sup>e</sup> anniversaire ;</li> <li>- Élaboration du bilan des activités ;</li> <li>- Diffusion du bilan.</li> </ul>	STP Pays hôte	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comité conjoint opérationnel ;</li> <li>- Bilan des activités diffusé.</li> </ul>	1 <sup>er</sup> trimestre	1 500 000 FCFA 2 286,74 Euros
	<b>1.1.7</b> Création et animation d'un site 50 <sup>e</sup> anniversaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation du site ;</li> <li>- Définition du contenu ;</li> <li>- Animation du site.</li> </ul>	STP	Site créé et régulièrement mis à jour	Février 2010	
	<b>1.1.8</b> Élaboration et mise en œuvre d'un programme commun minimal de communication pour le 50 <sup>e</sup> anniversaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de la réunion des coordonnateurs régionaux du RIC ;</li> <li>- Partage et mutualisation des activités les plus pertinentes ;</li> <li>- Mise en œuvre dans les pays.</li> </ul>	STP Coordonnateurs régionaux Membres du RIC CN	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disponibilité du programme commun ;</li> <li>- Mise en œuvre effective du programme au niveau des pays.</li> </ul>	2 <sup>e</sup> trimestre	6 500 000 FCFA 9 909,19 Euros
	<b>1.1.9</b> 54 <sup>e</sup> session ministérielle sur la qualité de l'éducation dans l'espace francophone	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation des documents de la CAF, de la réunion des CN, du Bureau et de la Ministérielle ;</li> <li>- Préparation et mise en œuvre du plan de communication ;</li> <li>- Préparation logistique ;</li> <li>- Préparation des manifestations du cinquantenaire ;</li> <li>- Diffusion des Actes de la ministérielle.</li> </ul>	STP Pays hôte	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tous les Ministres et les CN participent ;</li> <li>- Édition et diffusion des actes</li> </ul>	Novembre 2010	5 500 000 FCFA 8 384,70 Euros
	<b>1.10.</b> Conférence-débat des Ministres lors de la 54 <sup>e</sup> session : la qualité de l'éducation : quelles mesures de politiques éducatives ? - Pour quels résultats ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Élaboration du questionnaire ;</li> <li>- Identification des Ministres ;</li> <li>- Animation du débat : montage, réalisation et diffusion du CD ROM.</li> </ul>	STP Pays hôte	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tous les Ministres participent ;</li> <li>- Édition et diffusion des CD ROM.</li> </ul>	Novembre 2010	800 000 FCFA 1 219,59 Euros
	<b>Total Objectif 1.1</b>					<b>58 000 000 FCFA</b> <b>88 420,43 Euros</b>

OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS	ACTIVITÉS	STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE	RESPONSABILITÉS	INDICATEURS	ÉCHÉANCES	COÛTS
<b>1.2 Améliorer la diffusion des productions CONFEMEN vers les membres et partenaires</b>  <b>RA :</b> bonne connaissance des productions de la CONFEMEN par la communauté éducative	<b>1.2.1</b> Production et diffusion des rapports et plaquettes des évaluations des systèmes éducatifs de Comores, Liban, Burundi et Côte d'Ivoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédaction des rapports et plaquettes ;</li> <li>- Conception et production ;</li> <li>- Diffusion papier, électronique et sur site CONFEMEN.</li> </ul>	STP CN/équipe nationale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 100 rapports par pays ;</li> <li>- 1500 plaquettes produites et diffusées par pays ;</li> <li>- disponibilité sur le site.</li> </ul>	2 <sup>e</sup> trimestre	12 000 000 FCFA 18 293,88 Euros
	<b>1.2.2</b> Production et diffusion du bilan annuel activités 2009	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation du bilan 2009 production du CD ROM ;</li> <li>- Diffusion : version papier, CD ROM et sur site CONFEMEN.</li> </ul>	STP	Bilan annuel largement diffusé	Décembre 2010	2 900 000 FCFA 4 421,02 Euros
	<b>1.2.3</b> Production du journal CONFEMEN Infos	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Choix des thèmes ;</li> <li>- Rédaction des articles ;</li> <li>- Point de vue des CN, des experts et des membres du RIC ;</li> <li>- Réalisation et diffusion du Journal ;</li> <li>- Diffusion électronique et sur site CONFEMEN.</li> </ul>	STP CN	Journal trimestriel largement diffusé	Action continue	4 000 000 FCFA 6 097,96 Euros
	<b>1.2.4</b> Production du numéro spécial 50 <sup>e</sup> anniversaire de la CONFEMEN	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification du contenu ;</li> <li>- Rédaction des articles ;</li> <li>- Contribution des divers acteurs (Ministres / CN / Experts / Communicateurs / etc.) ;</li> <li>- Large diffusion lors de la 54<sup>e</sup> session ;</li> <li>- Sur site du 50<sup>e</sup> anniversaire.</li> </ul>	STP CN	2 000 exemplaires au moins du numéro spécial diffusés	Octobre 2010	2 000 000 FCFA 3 048,98 Euros
	<b>1.2.5</b> Production et diffusion d'un recueil sur les expériences innovantes en matière de qualité de l'éducation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collectes auprès des États membres ;</li> <li>- Réalisation du recueil ;</li> <li>- Diffusion lors de la 54<sup>e</sup> session ;</li> <li>- Diffusion sur le site 50<sup>e</sup> anniversaire.</li> </ul>	STP CN	Recueil produit et largement diffusé	4 <sup>e</sup> trimestre	5 000 000 FCFA 7 622,45 Euros
	<b>1.2.6</b> Production d'un coffret et d'un CD ROM de tous les DRO de la CONFEMEN (1000 exemplaires)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Relecture des DRO ;</li> <li>- Édition du coffret ;</li> <li>- Confection du CD ROM ;</li> <li>- Diffusion lors de la 54<sup>e</sup> session ;</li> </ul>	STP	1000 CD ROM produits et diffusés	4 <sup>e</sup> trimestre	11 000 000 FCFA 16 769,39 Euros

		- Diffusion sur le site 50 <sup>e</sup> anniversaire et site CONFEMEN.				
	<b>1.2.7</b> Production et diffusion d'une nouvelle plaquette CONFEMEN intégrant le contenu de la plaquette PASEC – spécial 50 ans	- Identification du contenu ; - Rédaction du contenu ; - Élaboration de la charte graphique ; - Conception et production de la plaquette (1 500 exemplaires) ; - Diffusion lors de la 54 <sup>e</sup> session ; - Diffusion sur site 50 <sup>e</sup> anniversaire ; - Diffusion sur site CONFEMEN.	STP	1 500 exemplaires produits et diffusés	3 <sup>e</sup> trimestre	1 500 000 FCFA 2 286,74 Euros
	<b>1.2.8</b> Mise en place sur le site CONFEMEN d'une rubrique « Échos des pays »	- Nouvelles brèves sur les événements nationaux en éducation ; - Mise en ligne sur le site internet.	STP	Rubrique en ligne		
	<b>Total objectif 1.2</b>					<b>38 400 000 FCFA</b> <b>58 540,42 Euros</b>

OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS	ACTIVITÉS	STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE	RESPONSABILITÉS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉCHÉANCES	COÛTS
<b>1.3 Renforcer la notoriété de la CONFEMEN</b>  <b>RA :</b> La visibilité et la notoriété de la CONFEMEN se trouvent renforcées	<b>1.3.1</b> Organisation du concours des 10 mots à l'occasion de la journée internationale de la Francophonie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des pays ;</li> <li>- Mise en place d'un comité d'organisation ;</li> <li>- Élaboration et mise en œuvre de stratégie et programme commun ;</li> <li>- Cérémonies de remise de prix aux niveaux national et international.</li> </ul>	STP CN concernés	Concours réalisés et lauréats primé	1 <sup>er</sup> trimestre	3 000 000 FCFA 4 573,47 Euros
	<b>1.3.2</b> Production et diffusion d'un documentaire sur les 50 ans de la CONFEMEN	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation avec médias ;</li> <li>- Identification des acteurs ;</li> <li>- Élaboration des questions ;</li> <li>- Conception-réalisation du documentaire ;</li> <li>- Diffusion dans les États membres et lors de la 54<sup>e</sup> session.</li> </ul>	STP CN/RIC	Réalisation et diffusion du documentaire dans tous les pays	3 <sup>e</sup> trimestre	4 500 000 FCFA 6 860,21 Euros
	<b>1.3.3</b> Production et diffusion d'affiches sur la CONFEMEN et autres matériels de promotion : bics, polos, casquettes, calendriers, blocs notes, agendas 50 ans de la CONFEMEN	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conception du logo et slogan ;</li> <li>- production du matériel ;</li> <li>- Diffusion du matériel.</li> </ul>	STP	Production et diffusion du matériel lors des rencontres internationales et nationales	2 <sup>e</sup> trimestre	12 000 000 FCFA 18 293,88 Euros
	<b>1.3.4</b> Organisation d'une journée portes ouvertes au STP lors du GT 2010	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lancement par conférence de presse ;</li> <li>- Exposition des productions CONFEMEN ;</li> <li>- Projection des documentaires, des CD ROM des réunions-débats, etc. ;</li> <li>- Relations avec les médias.</li> </ul>	STP Pays hôte	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Journée réalisée ;</li> <li>- Nombre de média mobilisé ;</li> <li>- Large participation du public ;</li> <li>- Bilan de la journée.</li> </ul>	Avril 2010	800 000 FCFA 1 219,59 Euros
	<b>1.3.5</b> Mise en œuvre d'un programme de communication lors des principales étapes des évaluations : - Mission de Pré-test - Mission de restitution : <i>Burundi, Comores, Liban,</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation avec CN, membres du RIC, équipes nationales PASEC ;</li> <li>- Réunion d'information avec PTF et acteurs nationaux ;</li> <li>- Communiqué de presse et interview, conférence de presse sur la CONFEMEN, ses activités</li> </ul>	STP CN des pays concernés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Programme conçu et réalisé ;</li> <li>- Reportage et articles de presse.</li> </ul>	continue	4 000 000 FCFA 6 097,96 Euros

	<i>Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau et pays du PASEC X</i>	et productions ; - Échos des 50 ans de l'Institution.				
	<b>1.3.6</b> Organisation d'un prix du meilleur reportage sur « la CONFEMEN et l'éducation (journaux, télé, radio) »	- Élaboration et vulgarisation de note de cadrage du concours dans les pays ; - Recherche de soutien pour le concours (sponsors) ; - Sélection des meilleurs reportages ; - Remise de prix lors de la 54 <sup>e</sup> session.	STP RIC	Meilleur reportage sélectionné et primé	4 <sup>e</sup> trimestre	4 500 000 FCFA 6 860,21 Euros
	<b>1.3.7</b> Mise en œuvre d'un programme d'activités nationales : 50 ans de la CONFEMEN dans les pays membres	- Conférence de presse du Ministre et/ou du CN ; - Diffusion du documentaire sur la CONFEMEN ; - Diffusion ou expositions des productions de la CONFEMEN ; - Activités scolaires, Organisation de jeux radiophoniques et télévisés à l'attention des élèves, sur la CONFEMEN et le cinquantenaire.	STP CN/RIC	- Programme d'activité conçu et réalisé dans tous les pays ; - Bilan des activités.	Continue	14 000 000 FCFA 21 342,86 Euros
	<b>1.3.8</b> Production et diffusion d'un livre d'or du cinquantenaire	- Identification des acteurs et partenaires ; - Recueil des témoignages.	STP CN	Livre d'or produit et largement diffusé		1 900 000 FCFA 2 896,53 Euros
	<b>1.3.9</b> Production et diffusion de publireportage sur le 50 <sup>e</sup> anniversaire	- Choix des thématiques et des journaux ; - Élaboration des articles ; - Publication des journaux ciblés (national et/ou spécialisé).	STP CN/RIC	Publireportage réalisé et diffusé dans tous les pays	Continue	2 800 000 FCFA 4 268,57 Euros

	<p><b>1.3.10</b> Réalisation d'une enquête de perception sur la CONFEMEN</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionnaire d'enquête ;</li> <li>- Collecte de l'information auprès des acteurs des États membres, partenaires et sociétés civiles ;</li> <li>- Rédaction du rapport ;</li> <li>- Diffusion des résultats de l'enquête dans les États membres lors de la 54<sup>e</sup> session et sur le site 50<sup>e</sup> anniversaire.</li> </ul>	<p>STP CN</p>	<p>Rapport produit et largement diffusé</p>		<p>10 000 000 FCFA 15 244,90 Euros</p>	
Activité 1.3.8 dans 1.2	<b>Total objectif 1.3</b>						<b>57 500 000 FCFA</b>
							<b>87 658,18 EUR</b>
	<b>TOTAL AXE 1</b>						<b>153 900 000 FCFA</b>
						<b>234 619,04 EUR</b>	

## AXE II : RÉFLEXION ET PRODUCTION DE NOUVELLES STRATÉGIES ÉDUCATIVES

OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS	ACTIVITÉS	STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE	RESPONSABILITÉS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉCHÉANCES	COÛTS
<b>2.1 Réaffirmer et développer la réflexion en matière de politique éducative</b>  <b>RA :</b> Contribution pertinente de la CONFEMEN à la réflexion sur les problématiques en éducation	<b>2.1.1</b> Production du document sur la qualité de l'éducation : quelles mesures et quels résultats ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exploitation documentaire ;</li> <li>- Analyse des productions de la CONFEMEN ;</li> <li>- Collecte auprès des États membres ;</li> <li>- Rédaction du document ;</li> <li>- Rencontre du comité ad hoc ;</li> <li>- Validation par le GT 2010 ;</li> <li>- Édition du document.</li> </ul>	PPE/STP Comité ad hoc GT	Document réalisé et validé	Ministérielle 2010	11 700 000 FCFA 17 836,54 Euros
	<b>2.1.2</b> Production du document sur la pratique de la dynamique partenariale dans l'espace francophone	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionnaire ;</li> <li>- Collecte des données – des études de cas ;</li> <li>- Exploitation documentaire ;</li> <li>- Rédaction du document ;</li> <li>- Validation par le GT/2010 ;</li> <li>- Édition du document.</li> </ul>	PPE/STP GT	Document réalisé et validé	Ministérielle 2010	3 800 000 FCFA 5 793,06 Euros
<b>Total objectif 2.1</b>						15 500 000 FCFA 23 629,60 Euros
<b>2.2 Contribuer au des renforcement des capacités</b>  <b>RA :</b> Les compétences des experts du Sud sont renforcées notamment en évaluation et en gestion	<b>2.2.1</b> Évaluation des besoins de formation des équipes nationales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- TDR de consultation ;</li> <li>- Analyse et sélection des offres techniques et financières ;</li> <li>- Mener une analyse des besoins de formation des équipes ;</li> <li>- Création d'un plan de formation adaptée ;</li> <li>- Création de nouveaux outils de formation.</li> </ul>	PE/STP Consultant	Rapport de l'étude	2 <sup>e</sup> trimestre	20 664 000 F CFA 31 502,06Euros
	<b>2.2.2</b> Organisation de l'atelier international de formation PASEC	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Constitution des groupes de formation (4 pays maximum) ;</li> <li>- Élaboration des modules ;</li> <li>- Préparation logistique ;</li> <li>- Tenue des ateliers ;</li> <li>- Diffusion des résultats.</li> </ul>	PE/STP	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les modules de formation</li> <li>- Nombre de techniciens formés</li> <li>- Nombre de pays couverts</li> </ul>	2 <sup>e</sup> semestre	44 500 000 FCFA 67 839,81 Euros
	<b>2.2.3</b> Renforcement des compétences des CT/PASEC en méthodes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- TDR de la consultation ;</li> <li>- Identification du formateur ;</li> <li>- Formation pendant 10 jours</li> </ul>	PE Consultant	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Modules de formation</li> <li>- Rapport de</li> </ul>	Octobre 2010	17 337 500 FCFA 26 430,85 Euros

	psychométriques d'analyse des tests	aux techniques psychométriques ; - Suivi de la formation sur 10 mois (3 jours par mois) ; - Application sur les évaluations en cours.		formation		AFD
	<b>2.2.4</b> Encadrement des stagiaires	- Définition de la thématique en rapport avec la méthodologie et la programmation du PASEC ; - Suivi et accompagnement des stagiaires ; - Formation aux techniques d'évaluation en éducation.	STP	Rapport de stage	1 <sup>er</sup> semestre 2010	450 000 FCFA 686,02 Euros
	<b>2.2.5</b> Utilisation de l'expertise des pays du Sud	- Identification des experts parmi les équipes nationales ; - Développement de la coopération sud-sud dans les évaluations notamment phase de saisie des données.	STP CN	- Nombre de missions réalisées ; - Rapport de mission.	Année 2010	Voir chap. 6 du budget Missions PASEC
	<b>2.2.6</b> Appui à la formation des personnels de gestion	Appui à la mise en œuvre des programmes nationaux des pays pilotes : Congo, Cameroun, Tchad, République centrafricaine, Gabon, Burkina, Niger, Bénin	STP Consultants OIF AFIDES Université SENGHOR	- Programme nationaux ; - Rapport des missions ; - Rapport de réunion du comité OIF/CONFEMEN.	Année 2010	Appui technique
<b>Total objectif 2.2</b>						<b>82 951 500 FCFA</b> <b>126 458,75 EUR</b>

OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS	ACTIVITÉS	STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE	RESPONSABILITÉS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉCHÉANCES	COÛTS
<b>2.3 Appuyer les pays du Sud membres dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur politique éducative</b>  <b>R A</b> Des outils d'aide à la décision de politique éducative sont mis à la disposition des pays	<b>2.3.1</b> Réalisation des évaluations diagnostiques : Comores, Liban, Burundi, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau et 2 pays du PASEC X	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Post-test PASEC X ;</li> <li>- Traitement et analyse des données ;</li> <li>- Amélioration des procédures ;</li> <li>- Élaboration des rapports ;</li> <li>- Restitution et validation des résultats PASEC IX ;</li> <li>- Diffusion des rapports et plaquettes PASEC IX.</li> </ul>	PE /STP CN Équipes nationales CS	Rapports d'évaluation et plaquettes	Année 2010	233 598 000 FCFA  356 117,86 Euros  CONFEMEN AFD - OIF
	<b>2.3.2</b> Évaluation diagnostique dans 3 pays du PASEC X	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pré-test ;</li> <li>- Supervision des équipes nationales ;</li> <li>- Formation des administrateurs.</li> </ul>	PE/STP CN Équipes nationales CS	Les évaluations sont réalisées	Continue 2010	
	<b>2.3.3</b> Appui à la mise en place des dispositifs nationaux d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui à la mise en œuvre de la stratégie nationale ;</li> <li>- Renforcement des compétences des équipes ;</li> <li>- Élaboration des outils ;</li> <li>- Suivi du programme.</li> </ul>	STP OIF/DEF	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les dispositifs nationaux sont mis en place</li> <li>- Document de stratégie nationale et plan d'action</li> <li>-Les modules de formation</li> </ul>	2010	Appui technique
<b>Total objectif 2.3</b>						<b>233 598 000 FCFA</b>  <b>356 117,86 EUR</b>

<b>2.4 Approfondir l'analyse des facteurs de qualité</b>  RA: Les données des rapports PASEC sont enrichies et consolidées	<b>2.4.1</b> Synthèse des résultats PASEC 2000-2009	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Revues des évaluations ;</li> <li>- Analyse des travaux ;</li> <li>- Production de documents sur les catégories de facteurs ;</li> <li>- Diffusion des résultats.</li> </ul>	PE/STP Consultants CS	Rapport de l'étude diffusé	Ministérielle 2010	66 116 000 FCFA 100 793,19 Euros
	<b>2.4.2</b> Constitution de base des données PASEC	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite du travail d'harmonisation des bases de données ;</li> <li>- Traitement des données sur procédure standardisée ;</li> <li>- Mise à jour de la base de données.</li> </ul>	PE/STP	Une base de données est mise en ligne	Action continue	
	<b>2.4.3</b> Étude sur l'impact des résultats du PASEC	<ul style="list-style-type: none"> <li>- TDR pour l'étude ;</li> <li>- Recrutement d'un consultant ;</li> <li>- Élaboration des instruments de collecte et choix d'un échantillon de pays ;</li> <li>- Collecte des données dans 21 pays ;</li> <li>- Traitement, analyse des données ;</li> <li>- Rédaction et restitution du rapport.</li> </ul>	PE/STP Consultants CN	Rapport d'étude d'impact réalisé	Ministérielle 2010	49 100 957 FCFA 74 853,93 Euros AFD
	<b>2.4.4</b> Révision des tests des évaluations PASEC	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Finalisation de l'étude entamée en 2009 ;</li> <li>- Mise à l'essai du Pré-test ;</li> <li>- Mise à l'essai du Post-test ;</li> <li>- Rédaction du rapport ;</li> <li>- Restitution et validation</li> </ul>	PE/STP Consultants Équipes nationales CN CS	Tests révisés	Septembre 2010	183 476 943FCFA 279 708,80 Euros IEA CONFEMEN
<b>Total objectif 2.4</b>						<b>298 693 900 FCFA</b>  <b>455 355,92 EUR</b>
<b>TOTAL AXE II</b>						<b>630 743 400 FCFA</b>  <b>961 562,11 EUR</b>

### AXE III : CONCERTATION ET PROMOTION DES INTÉRÊTS COMMUNS

OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS	ACTIVITÉS	STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE	RESPONSABILITÉS	INDICATEURS	ÉCHÉANCES	COÛTS	
<b>3.1 Renforcer le rôle politique de la CONFEMEN</b>  <b>RA :</b> Relation entre la CONFEMEN et les autres instances de la Francophonie sont renforcées	<b>3.1.1.</b> Prise en compte des orientations de la CONFEMEN dans les décisions de la Francophonie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation aux différentes réunions des instances de la Francophonie (CPF, CMF, Sommet de la Francophonie) ;</li> <li>- Présentation des réalisations CONFEMEN au CPF ;</li> <li>- Contribution aux réflexions en éducation de la Commission de Coopération et de Programmation ;</li> <li>- Participation aux réunions et ateliers de la DEF/OIF ;</li> <li>- Participation aux réunions des autres Instances de la Francophonie et opérateurs directs (APF, AIMF, CONFEJES, etc.).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Président en exercice ;</li> <li>- États et gouvernements membres ;</li> <li>- Secrétaire générale</li> <li>- conseillers</li> </ul>	Les orientations de la CONFEMEN sont reflétées dans les documents et décisions des instances de la Francophonie		7 500 000 FCFA 11 433,68 Euros	
	<b>3.1.2</b> Participation à la Réunion du Comité de suivi OIF/CONFEMEN	- Information et échange sur la mise en œuvre de la programmation OIF 2010-2013	STP DEF	- Rapport de la réunion ; - Stratégies harmonisées.		Voir GT 2010	
	<b>3.1.3</b> Participation aux travaux du comité de pilotage sur la formation à distance des enseignants du primaire de la phase pilote : Haïti, Bénin, Madagascar, Burundi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exploitation des documents de mise en œuvre des pays</li> <li>- Avis CONFEMEN et CN/Pays</li> </ul>	STP DEF CN	- Rapport des travaux du comité ; - Nombre d'enseignants concernés.		Voir 3.1.1.	
	<b>3.1.4</b> Mise en œuvre de l'Entente CONFEMEN/AIMF	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi du projet des centres multimédia ;</li> <li>- Participation aux réunions de l'AIMF.</li> </ul>	STP AIMF CN/Pays	- Rapport de suivi ; - Mémo ou textes de contribution.		1 500 000 FCFA 2 286,74 Euros	
	<b>3.1.5</b> Plus grande et meilleure implication de l'OIF dans la préparation et l'organisation des réunions de la CONFEMEN	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Implication de la DEF/OIF au GT/CN</li> <li>- Atelier PASEC</li> <li>- 54<sup>e</sup> session ministérielle et autres réunions</li> </ul>	DEF/OIF STP	- Rapports des réunions ; - Présence et contribution de la DEF	GT/2009 Atelier PASEC Bureau 2009		
	<b>Total objectif 3.1</b>						<b>9 000 000 FCFA</b> <b>13 720,41 Euros</b>
	<b>3.2. Participer au dialogue mondial sur l'éducation et</b>	<b>3.2.1</b> Participation aux grandes réunions régionales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecte de l'information ;</li> <li>- Établissement d'un calendrier ;</li> </ul>	STP	- Nombres des réunions ;		4 500 000 FCFA

<b>s'imposer par la qualité de son expertise</b>  <b>RA :</b> Une visibilité accrue de la CONFEMEN sur le plan mondial, un leadership confirmé dans le domaine de l'éducation	et internationales sur l'éducation	- Préparation des interventions ;		- Rapports des réunions ; - Contribution de la CONFEMEN.	6 860,21 Euros
	<b>3.2.2</b> Participation aux revues sectorielles dans les pays membres	- Exploitation des documents des revues ; - Préparation des interventions en s'inspirant des résultats des évaluations PASEC et des orientations de la CONFEMEN.	STP CN/Pays	- Rapports des revues ; - Contributions de la CONFEMEN ; - Nombre de pays.	3 500 000 FCFA 5 335,72 Euros
	<b>3.2.3</b> Participation aux colloques scientifiques	- Exploitation des documents du Colloque ; - Préparation des interventions à la lumière des analyses du PASEC.	PE	- Actes des colloques ; - Rapports des missions ; - Nombres de thèmes couverts.	9 000 000 FCFA 13 720,41 Euros
	<b>Total objectif 3.2</b>		<b>17 000 000 FCFA</b> <b>25 916,33 Euros</b>		
<b>3.3 Développer les contacts institutionnels de la CONFEMEN</b>  <b>RA :</b> Des relations fonctionnelles sont développées avec des partenaires techniques et financiers et les instituts scientifiques	<b>3.3.1</b> Organisation des échanges ou rencontres multilatérales et/ou bilatérales et internationales (Parrains de l'EPT, ADEA, OCDE, UE, AFD, etc.)	- Échanges de données ; - Participation aux réunions d'échanges ; - Suivi de la mise en œuvre de la deuxième décennie de l'éducation en Afrique.	STP	- Accords et conventions signés ; - Nombre d'échanges et de participations en partenariat.	Voir 3.2.1 3.2.1
	<b>3.3.2</b> Partenariat fonctionnel avec les institutions de formation des personnels de l'éducation dans les États membres	- Identification des institutions - Échanges de documents (productions CONFEMEN, mémoires d'étudiants sur des thématiques concernant la CONFEMEN).	STP	- Nombre d'institutions concernées ; - Les documents échangés ; - Enrichissement des ressources documentaires de la CONFEMEN ; - TDR pour le partenariat.	
	<b>3.3.3</b> Partenariat fonctionnel avec les institutions de recherche scientifique	- Échange d'instruments sur la mesure des compétences de vie courantes (VIH/SIDA avec le SACMEQ) ; - Élaboration d'items sur les capacités de lecture et de numéracie avec SACMEQ-IEA ; - Établissement de listes	STP	- Nombre d'actions menées en partenariat avec les institutions identifiées ; - Données PASEC disponibles ; - Items en lecture et numéracie	

		d'indicateurs contextuels communs ; - Partage de données du PASEC pour l'outil cartographique <i>stat-planet</i> du SACMEQ.		ajoutés/testés.		
<b>Total objectif 3.3.</b>						<b>26 000 000 FCFA</b>
<b>TOTAL AXE III</b>						<b>39 636,74 EUR</b>

**ANNEXE 11 (b)**  
**Récapitulatif des coûts**

	EN F CFA	EN EURO
TOTAL AXE I : INFORMATION – COMMUNICATION	153 900 000 FCFA	234 619,04 EUR
TOTAL AXE II : RÉFLEXION ET PRODUCTION DE NOUVELLES STRATÉGIES ÉDUCATIVES	630 743 400 FCFA	961 562,11 EUR
TOTAL AXE III : CONCERTATION ET PROMOTION DES INTÉRÊTS COMMUNS	26 000 000 F CFA	39 636,74 EUR
	810 643 400 FCFA	1 235 817,90 EUR

# Budget

## LISTE DES PARTICIPANTS

### LISTE DES PARTICIPANTS A LA REUNION DU BUREAU, PARIS 15-17 OCTOBRE 2009

N°	PAYS	NOM	PRENOM	FONCTION	TELEPHONE	COURRIEL
1	Belgique	GORET	Bernard	Directeur Général au Ministère de la Communauté française de Belgique (expert)	(+32) 2 413 39 31	<a href="mailto:bernard.goret@cfwb.be">bernard.goret@cfwb.be</a>
2	Belgique	BARTHELEMY	Dominique	Directeur Général Correspondant national	(+32) 2 413 36 17	<a href="mailto:dominique.barthelemy@cfwb.be">dominique.barthelemy@cfwb.be</a>
3	Belgique	GILLIARD	Etienne	Directeur au Ministère de la Communauté française de Belgique	(+32)2 690 80 27	<a href="mailto:etienne.gilliard@cfwb.be">etienne.gilliard@cfwb.be</a>
4	Belgique	WEBER	Michel	Directeur de Cabinet adjoint de la Ministre de l'Enseignement obligatoire de la Communauté française de Belgique	(+32) 2 801 78 28	<a href="mailto:michel.weber@gov.cfwb.be">michel.weber@gov.cfwb.be</a>
5	BENIN	ZACHARIE	Chabi Félicien	Ministre des Enseignements Maternel et Primaire	(229)20 21 52 22	<a href="mailto:fzacharie@yahoo.fr">fzacharie@yahoo.fr</a>
6	BENIN	JOHNSON	C. Maoudi	Ministère des Enseignements Maternel et Primaire	(229) 20 21 52 22	<a href="mailto:maoudijohnson@yahoo.fr">maoudijohnson@yahoo.fr</a>

7	<b>Burkina Faso</b>	<b>OUEDRAOGO</b>	Zacharie	Inspecteur du Trésor Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique	Bureau : (+226) 50 32 60 94 Portable : (+226) 70 72 90 88	<a href="mailto:oued_zach@yahoo.fr">oued_zach@yahoo.fr</a>
8	<b>Cameroun</b>	<b>ALIM YOUSOUF</b>	Hadidja	Ministre de l'Éducation de Base	(237)22231262 (237)99983371	<a href="mailto:youshadja@yahoo.fr">youshadja@yahoo.fr</a>
9	<b>Cameroun</b>	<b>FOUDA</b>	Simon Pierre	Correspondant national Sous directeur de l'Enseignement Primaire MINEDUB	(237) 99 97 13 05	<a href="mailto:simon_pierre_fouda@yahoo.fr">simon_pierre_fouda@yahoo.fr</a>
10	<b>CANADA</b>	<b>JEAN</b>	Pierre-David	Ambassade du Canada à paris	01 44 43 22 53	<a href="mailto:pierre-david.jean@international.gc.ca">pierre-david.jean@international.gc.ca</a>
11	<b>Canada</b>	<b>SAVOIE</b>	Etienne	Correspondant National Directeur adjoint des Affaires de la Francophonie	(1) 613 944 91 56	<a href="mailto:etienne.savoie@international.gc.ca">etienne.savoie@international.gc.ca</a>
12	<b>Canada</b>	<b>MC GRAW</b>	Egbert	Commissaire aux comptes Université de Moncton		<a href="mailto:egbert.mcgraw@umoncton.ca">egbert.mcgraw@umoncton.ca</a>
13	<b>Canada Nouveau- Brunswick</b>	<b>DOUCET</b>	Roger	Sous-Ministre	1 506 453 24 09	<a href="mailto:roger.doucet@gnb.ca">roger.doucet@gnb.ca</a>
14	<b>Canada Nouveau- Brunswick</b>	<b>THERIAULT</b>	James	Directeur des Initiatives et des relations stratégiques et Correspondant national		<a href="mailto:james.theriault@gnb.ca">james.theriault@gnb.ca</a>
15	<b>Canada- Québec</b>	<b>PIGEON</b>	Michel	Adjoint parlementaire de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport	418 644 95 06	<a href="mailto:mpigeon-chlb@mels-gouv.qc.ca">mpigeon-chlb@mels-gouv.qc.ca</a>

16	Canada-Québec	<b>DESRUISSEAUX</b>	Anne	Conseillère au Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	(+1) 418 644 1259 poste 2357	<a href="mailto:anne.desruisseaux@mels.gouv.qc.ca">anne.desruisseaux@mels.gouv.qc.ca</a>
17	Canada-Québec	<b>BELLWARE</b>	Jo-Ann	Correspondante Nationale de la CONFEMEN, Conseillère au Ministère des Relations Internationales du Québec	(+1) 418 649 2344	<a href="mailto:jo-ann.bellware@mri.gouv.qc.ca">jo-ann.bellware@mri.gouv.qc.ca</a>
18	Congo	<b>KAMA-NIAMAYOUA</b>	Rosalie	Ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation	(+242) 666 55 43 (+242) 526 70 53 (portable)	<a href="mailto:mepsa2004@yahoo.fr">mepsa2004@yahoo.fr</a>
19	Congo	<b>KOUNOUGA</b>	Esaïe	Correspondant national de la CONFEMEN, Conseiller au Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation	(+242) 521 21 78	<a href="mailto:ekounounga@yahoo.fr">ekounounga@yahoo.fr</a>
20	Congo	<b>NIAMAYOUA</b>	Anaclet	Conseiller technique	(242) 663 10 85	<a href="mailto:aniamayoua@yahoo.fr">aniamayoua@yahoo.fr</a>
21	Congo	<b>NDEBANI</b>	François	Président du comité scientifique du PASEC	(242) 666 91 72	<a href="mailto:frndebani@yahoo.fr">frndebani@yahoo.fr</a>
22	France	<b>MASETTO</b>	Alain	Correspondant national	01 43 17 67 05	<a href="mailto:alain.masetto@diplomatie.gouv.fr">alain.masetto@diplomatie.gouv.fr</a>
23	France	<b>GUYETANT</b>	André	Correspondant national	01 55 5565 88	<a href="mailto:andre.guyetant@education.gouv.fr">andre.guyetant@education.gouv.fr</a>

24	France	LACOSTE	Philippe	Directeur adjoint BPM		<a href="mailto:philippe.lacoste@diplomatie.gouv.fr">philippe.lacoste@diplomatie.gouv.fr</a>
25	France	DUBOURG-LAVROFF	SONIA	Ministère de l'Éducation nationale	01 55 55 73 30	<a href="mailto:sdl@education.gouv.fr">sdl@education.gouv.fr</a>
26	France	SAUVAGEOT	Claude	Président du comité scientifique du PASEC		<a href="mailto:claudesauvageot@education.gouv.fr">claudesauvageot@education.gouv.fr</a>
27	Liban	MAZRAANI-HUSSEINI	Maha	Correspondante Nationale de la CONFEMEN, Bureau des Relations Extérieures et de la Coopération internationale et francophone - Cabinet du Ministre de l'Ed. et de l'Ens. Supé. -	(+961)1786621	<a href="mailto:Maha.HUSSEINI@hotmai.com">Maha HUSSEINI</a> <a href="mailto:husseini_maha@hotmail.com">husseini_maha@hotmail.com</a>
28	Maurice	AUBEELACK	Premila	Correspondante nationale Secrétaire Permanent du Ministère de l'Éducation, de la Culture & des Ressources Humaines	(230) 601 3456 (230) 250 84 33	<a href="mailto:paubeelack@mail.gov.mu">paubeelack@mail.gov.mu</a>
29	Niger	SAMBA MAMADOU	Ousmane	Ministre de l'Éducation nationale	( +227 20) 72 22 80/P. 96 97 1757	<a href="mailto:osambam@yahoo.com">osambam@yahoo.com</a>
30	Niger	MAIGUIZO	Rakiatou Zada	Correspondante Nationale de la CONFEMEN, Secrétaire Générale	(+227 20) 72 26 77 (+227 20) 96 96 72 93 (portable)	<a href="mailto:sg_meba@yahoo.fr">sg_meba@yahoo.fr</a>
31	Roumanie	BACONSCHI	Teodor	Ambassadeur de Roumanie à Paris	(+40) 21 3 13 33 15	<a href="mailto:secretariat@amb.roumanie.fr">secretariat@amb.roumanie.fr</a>

32	Roumanie	MDOUA-NIARA	Ibram	Ambassade de Roumanie à Paris	01 47 05 10 87	<a href="mailto:niara-ibram@amb-roumanie.fr">niara-ibram@amb-roumanie.fr</a>
32	Roumanie	FUSELOVA	Veronica	Correspondante Nationale de la CONFEMEN Conseillère - Direction Générale des Affaires Européennes et des Relations Internationales	(+40) 21 405 62 14	<a href="mailto:veronica.fuselova@medu.edu.ro">veronica.fuselova@medu.edu.ro</a>
33	Sénégal	DIALLO	Kalidou	Ministre de l'Enseignement Préscolaire, de l'Élémentaire et du Moyen secondaire	(+221) 33 889 86 03 (+221) 33 860 82 82	<a href="mailto:kalidiallo@yahoo.fr">kalidiallo@yahoo.fr</a> <a href="mailto:dnddiouf@yahoo.fr">dnddiouf@yahoo.fr</a>
34	Sénégal	DIOUF	Djibril Ndiaye	Correspondant National de la CONFEMEN, Directeur de la Planification et de la Réforme de l'Éducation	(+221)33 822 93 23 (221) 33 821 07 62 (+221) 77 569 84 50 (portable)	<a href="mailto:dnddiouf@yahoo.fr">dnddiouf@yahoo.fr</a> <a href="mailto:dpre@education.gouv.sn">dpre@education.gouv.sn</a>
35	Sénégal	THIANE	Massamba	RIC/CONFEMEN	(221) 77 650 90 15	<a href="mailto:massthiane2002@yahoo.fr">massthiane2002@yahoo.fr</a>
	Sénégal	DIOP	Amadou Bineta	Presse/Sénégal	(221) 548 75 00	<a href="mailto:abyoob@fr">abyoob@fr</a>
35	Suisse	BAUME-SCHNEIDER	Elisabeth	Ministre de l'Éducation, République et Canton du Jura, Cheffe de délégation	(+41) 31 309 51 13	<a href="mailto:international@edk.ch">international@edk.ch</a>
36	Suisse	WICHT	Bernard	Correspondant National Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique	(+41) 31 309 51 23	<a href="mailto:wicht@edk.ch">wicht@edk.ch</a>

37	Suisse	BERGER	Christian	Secrétaire général de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin	(41) 79 358 39 13	<a href="mailto:christian.berger@me.ch">christian.berger@me.ch</a>
38	Tchad	KOKO	Abderamane	Ministre de l'Éducation nationale	(+235) 992 37 64 (+235) 625 86 57	<a href="mailto:kokoabderamane@yahoo.fr">kokoabderamane@yahoo.fr</a>
39	Tchad	SANDE NGARNOUDJIBE	BAOURO	Correspondant National de la CONFEMEN	(+235) 629 37 49	<a href="mailto:sandeleon52@yahoo.fr">sandeleon52@yahoo.fr</a>
40	Togo	LARE	Sambiani Sankardja	Ministre des enseignements primaire, secondaire et de l'Alphabétisation	(+228) 220 07 81	<a href="mailto:laresambiani@yahoo.fr">laresambiani@yahoo.fr</a>
41	Togo	KUDJOH	Ayayi Apéléété	Correspondant National de la CONFEMEN, Secrétaire Général	(+228) 221 24 73 (+228) 904 62 18	<a href="mailto:akudjoh@yahoo.fr">akudjoh@yahoo.fr</a>
42	CONFEMEN	HIMA	Adiza	<b>Secrétaire Générale de la CONFEMEN</b>	(+221) 33 859 29 79/80	<a href="mailto:ahima@confemen.org">ahima@confemen.org</a>
43	CONFEMEN	NDOYE	Fatou Diop	Conseillère en politiques éducatives STP	(221) 33 859 29 79 33 859 29 87	<a href="mailto:fnmeye@confemen.org">fnmeye@confemen.org</a>
44	CONFEMEN	MODI	Moussa	Conseiller en communication STP		<a href="mailto:mmodi@confemen.org">mmodi@confemen.org</a>
45	CONFEMEN	NDEBANI	François	Conseiller Technique PASEC STP		<a href="mailto:fndebani@yahoo.fr">fndebani@yahoo.fr</a>

46	CONFEMEN	NDIAYE	André	Gestionnaire comptable STP	(+221) 33 859 29 89	<a href="mailto:andiaye@confemen.org">andiaye@confemen.org</a>
47	CONFEMEN	NDOYE	Khady Ndongo	Assistante Pôle Politiques Éducatives et Gestion	(+221) 33 859 29 92	<a href="mailto:kndoye@confemen.org">kndoye@confemen.org</a>
48	CONFEMEN	FISSET	Agathe	Conseillère en politiques éducatives STP	(+221) 33 859 29 88	<a href="mailto:afiset@confemen.org">afiset@confemen.org</a>
49	CONFEMEN	NDIAYE	Penda	Attachée administrative de la Secrétaire Générale	(+221) 33 859 29 79	<a href="mailto:pndiaye@confemen.org">pndiaye@confemen.org</a>
50	CONFEMEN	TANKEU	Bassile Zavier	Conseiller technique PASEC STP	(+221) 33 859 29 85/P.77 436 23 26	<a href="mailto:btankeu@confemen.org">btankeu@confemen.org</a> <a href="mailto:bassiletankeu@yahoo.fr">bassiletankeu@yahoo.fr</a>
51	CONFEMEN	GARBA HAMIDOU	Seydou	Conseiller technique PASEC STP	(+221) 33 859 29 82 (+221) 77 671 26 49	<a href="mailto:shamidou@confemen.org">shamidou@confemen.org</a> <a href="mailto:bissogha@yahoo.fr">bissogha@yahoo.fr</a>